

Jonc anniversaire
1 carats diamants 100 pts
ÉCONOMISEZ 525 \$
spécial 975 \$

BIJOUXERIE LE ROY
7139, rue ST-HUBERT
277-3127

GUESS
U.S.A.
1-800-661-GUESS

Météo

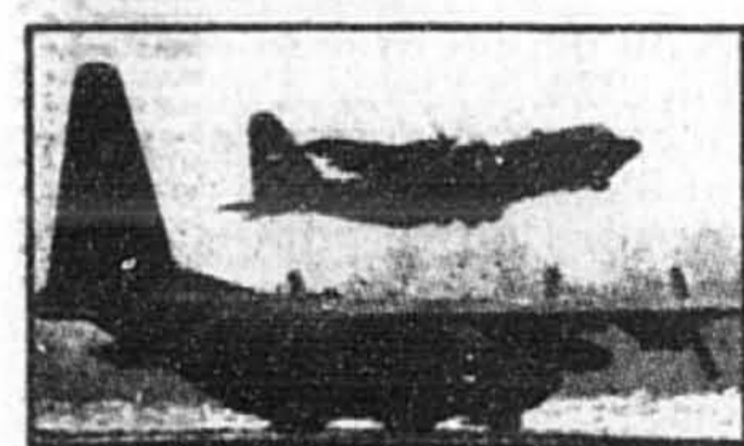
Ciel ensoleillé avec quelques nuages
max -10 / min -15
page S 16

Sports



page S 3

Monde



Le pont aérien commence enfin
page B 4



Haiti: Washington et Paris ravis
page B 5

Économie



Quand la volaille se fait noble
page C 1

Index

Annonces classées	
- immobilier	B11 et B12
- marchandises	B12
- emplois	B12
- automobile	B13 et C10
- propositions d'affaires	C10
Arts et spectacles	
- horaires-spectacles	B9
- télé-horaires	B10
- télévision	B7
Bandes dessinées	C10
Bridge	B13
Décès	C11
Économie	C1 à C9
Editorial	B2
Êtes-vous observateur?	B11
Horoscope	B12
Le monde	B4 et B5
Loterie	A9
Mots croisés	B12 et S10
Mot mystère	B13
Opinions	B3
Politique	B1 et B6



6 21924 98765 1

Finis les délégués régionaux

Bouchard mettra la hache dans cette structure créée par Parizeau

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Mise en place par le gouvernement Parizeau, la structure des délégués régionaux bat de l'aile. Sous Lucien Bouchard elle sera, à moins d'un renversement improbable, reléguée aux oubliettes. Selon les informations obtenues hier par *La Presse*, Lucien Bouchard a déjà prévu que le sommet socio-économique qu'il souhaite — une intention énoncée dès son entrée dans la course à la succession de Jacques Parizeau — aura lieu

dans la dernière moitié de février. L'événement qui réunira les centrales syndicales et les représentants patronaux sera l'occasion pour Québec de remettre les pendules à l'heure sur l'état des finances publiques et de chercher si un consensus est possible sur les restrictions budgétaires aussi importantes qu'inévitables qui meubleront tout le printemps à Québec.

M. Bouchard sera reconnu comme chef le 27 janvier par un Conseil général du Parti québécois. La passation des pouvoirs devrait suivre. Très rapidement, il déclencherà les trois élections partielles prévisibles: la sienne dans Jonquière, un

comté que lui offre Francis Dufour, et celle du successeur de Jacques Parizeau dans l'Assomption. Dans ce dernier cas, Thomas Duzyck, directeur général de la commission scolaire locale, est le candidat le plus sérieux pour l'investiture péquiste. L'autre partielle aura lieu dans Laprairie puisque Denis Lazure quittera son siège pour la présidence de l'Office des personnes handicapées. Ici, l'investiture péquiste sera probablement obtenue par Mme Monique Simard, syndicaliste, vice-présidente du PQ.

Avec une campagne électorale de cinq semaines, Lucien Bouchard devra déclen-

cher rapidement les élections complémentaires pour faire son entrée en Chambre dès l'ouverture, le 12 mars. Il ne restera guère de collaborateurs de M. Parizeau dans l'entourage de Lucien Bouchard. Gilbert Charland sera le chef de cabinet en dépit des rumeurs à Québec qui y envoyaient Denis De Belleval, un confrère de classe de M. Bouchard. Pour muscler son entourage, Lucien Bouchard s'en remettra à son ami de longue date, Jean-Roch Boivin, l'ancien chef de cabinet de René Lévesque qui deviendra le

VOIR DÉLÉGUÉS EN A2

Guy Bertrand revient à la charge

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

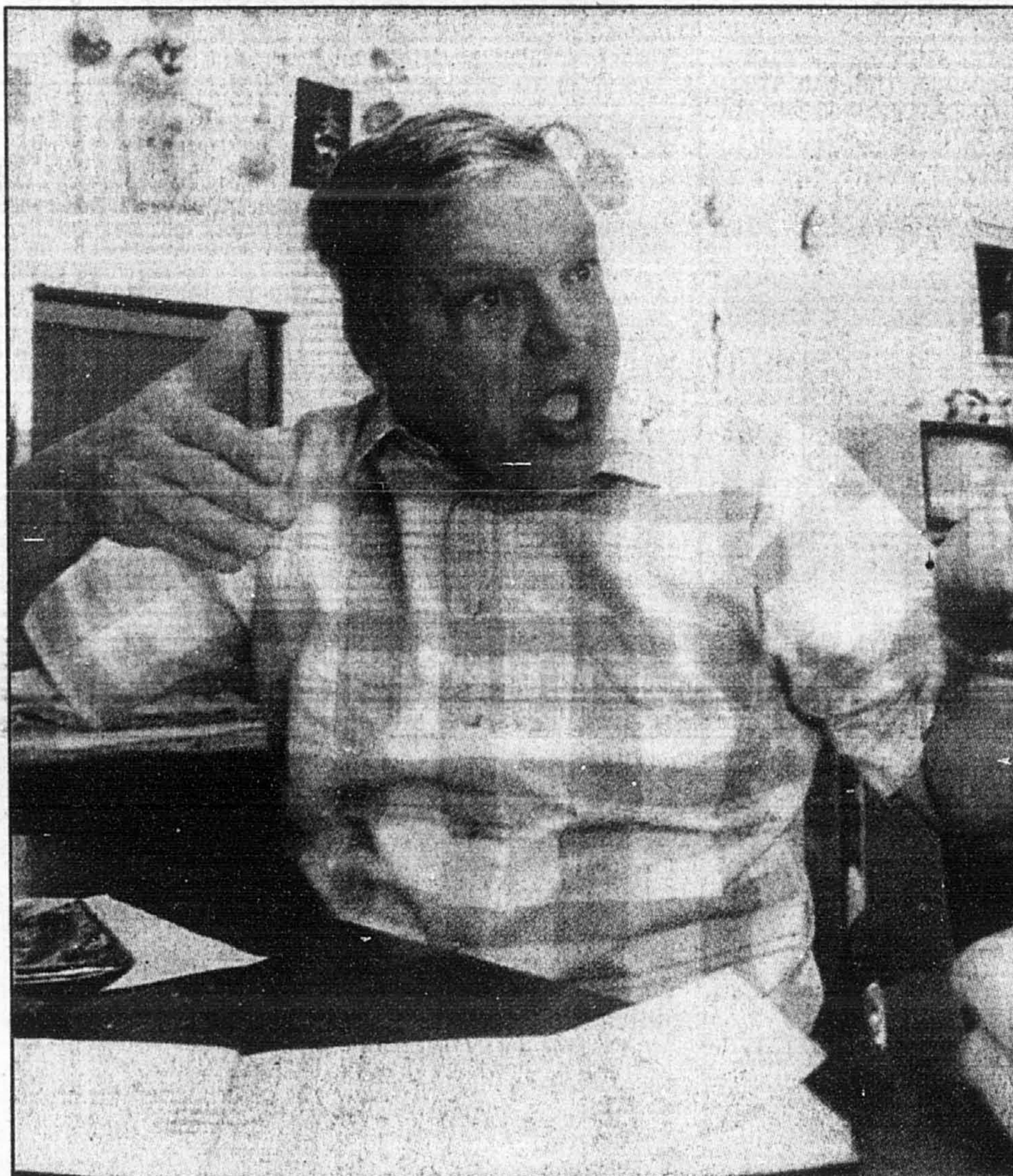
L'avocat Guy Bertrand va déposer une nouvelle requête en Cour supérieure pour contrecarrer tout nouveau référendum sur la souveraineté du Québec.

Ce geste fait suite au jugement Lesage qui, début septembre, refusait la demande de Me Bertrand de bloquer le référendum qui s'annonçait. Le juge Robert Lesage avait toutefois donné raison à Me Bertrand sur le fond en soutenant qu'une déclaration unilatérale de souveraineté aurait été illégale, et que « cette répudiation de la Constitution du Canada » aurait constitué « une menace grave aux droits et libertés du demandeur ».

Me Bertrand plaiderait que ses droits de demeurer canadien étaient compromis par le référendum qui s'annonçait. Il relevait en outre qu'aucune mesure de la constitution canadienne ne permettait la sécession d'une province.

Cette requête sera signifiée demain. Cette demande en jugement interlocutoire tiendra compte des résultats du 30 octobre, mais tentera de circonscrire les prochains référendums déjà évoqués par le successeur de M. Parizeau, Lucien Bouchard. Me Bertrand reviendra, dit-on, à la charge en soutenant que le récent référendum n'était pas consultatif mais bien décisif, tout comme le seront les prochains □

Une tragique fin de parcours...



Emile Dugré, racontant à *La Presse* la fin tragique de son compagnon.

PHOTO PIERRE CÔTÉ, *La Presse*

...Malgré le zèle d'un fondeur

MARC THIBODEAU

L'oubli de médicaments, la neige, et l'aphonie de son compagnon de route ont joué un rôle déterminant dans la mort tragique de Jean-François Laganère, décédé samedi dernier à Montréal à l'issue d'une violente crise d'épilepsie.

Cet homme de 38 ans tentait de se frayer un chemin dans une ruelle enneigée, à l'arrière de l'avenue Henri-Julien, vers 19 h 20, lorsqu'il s'est soudainement effondré en proie à de violentes convulsions.

Un ami de longue date, Émile Dugré, qui a perdu à toutes fins utiles l'usage de la voix il y a quatre ans en raison d'une trachéotomie, tentait alors de le rattraper, à bout de souffle. Après l'avoir aperçu face contre neige, il s'est empressé d'aller trouver du secours auprès du premier passant venu.

« Je faisais des grands gestes, mais l'homme ne me comprenait pas. Il m'a finalement regardé comme si j'étais un fou avant de poursuivre son chemin », a raconté hier à *La Presse* par écrit et par moult signes M. Dugré, qui occupe l'appartement adjacent à celui de la victime, rue Ontario.

Paniqué par le départ du passant, il est retourné en courant auprès de son ami, qui avait les yeux exorbités et affichait une inquiétante mobilité. Le désespoir de M. Dugré était d'autant plus grand que la victime, pour une rare fois, avait indiqué quelques heures aupa-

VOIR PARCOURS EN A2

Moscou reste calme

La victoire rouge n'a pas semé la panique escomptée

d'après AFP, AP et Reuter

Angoisse et incrédulité dominaient hier dans les milieux libéraux au vu des résultats annonçant une large victoire des communistes aux législatives russes de dimanche, mais l'ambiance à Moscou n'est pas à la « guerre civile » comme le président Boris Eltsine l'avait prédit en cas de victoire rouge.

« La Russie n'est pas comme les autres pays. Si les communistes arrivent au pouvoir, ils peuvent à nouveau y rester indéfiniment. Et tous ceux qui ont voté pour eux aux législatives peuvent aussi élire président leur dirigeant Guennadi Ziouganov » en juin 1996, a déclaré Natasha, 33 ans, philologue, dont le frère dissident avait dû s'exiler à l'époque de Léonid Brejnev. « Cela fait peur ».

VOIR MOSCOU EN A2



Il était une fois... Noël

La Presse poursuit aujourd'hui la publication des contes de Noël imaginés par les élèves de la CECM.

L'invention du patin

Il était une fois, il y a bien longtemps, un château tout en glace. C'était le château du père Noël. Il était malheureux dans son château car, quand il marchait, ça glissait, glissait; et il se blessait.

Il devait être en pleine forme pour distribuer les jouets aux enfants la nuit de Noël. Comme Noël approchait, il devait faire quelque chose. Il eut l'idée de chauffer des semelles chauffantes qui feraient fondre la glace sous ses pieds. Ou! cela fonctionnait! Il pouvait marcher sans glisser, mais quand il s'arrêtait un moment, toute la glace fondait sous ses pieds et il passait à travers le plancher. Bon, d'accord. Ce n'était pas une si bonne idée que ça.

Un lutin eut une autre idée: lui fabriquer des semelles à crampons. Le père Noël ne glissait plus, mais il n'avancait pas plus. Les crampons l'immobilisaient sur la glace. Avec des chaussures comme celles-ci, le

père Noël ne pourrait même pas atteindre son traîneau. Cette idée n'était guère meilleure que la première.

Cette fois-ci, le père Noël était découragé. Il ne savait plus quoi faire. Mais, quelques jours avant Noël, un autre lutin eut une idée qui, à première vue, avait l'air un peu plus bizarre: installer des lames de métal sous les bottes du père Noël.

En plus d'être pratique, cela allait être très amusant. Le père Noël chaussa les bottes. Au début, c'était un peu difficile de ne pas tomber, mais bientôt, il s'habitua et se mit à faire toutes sortes de pirouettes et de cabrioles tellement il était heureux!

Le lutin avait inventé le patin. Le père Noël aimait tellement cette nouvelle invention qu'il en donna à tous les enfants à Noël. Puis, il fit des spectacles de patinage artistique pour ses lutins. □

Mikaël Cossette

Qui est Mikaël Cossette? / page A 2

ROYAL
POUR LE PLAISIR DE VOYAGER



LA FLORIDE A PETIT PRIX
VOIS ALLER - RETOUR

MONTRÉAL - FORT LAUDERDALE
à partir de
248\$ TAXES INCLUSES
Départs de Janvier

MONTRÉAL - ORLANDO
à partir de
359\$ TAXES INCLUSES
Départs de Janvier



CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES

Demain dans *La Presse*



Mode

Cadeaux de dernière minute

Alain Choquette, Sonia Benezra, Joe Bocan et Pierrette Robitaille ont une chose en commun. Tous les quatre ont passé leurs commandes au père Noël. Joe Bocan, ci-dessus, a déjà repéré un chapeau en velours noir à la boutique Melon Melon. Sonia Benezra, quant à elle, a craqué pour une montre Swatch. Mais pour tous les autres retardataires qui n'ont pas encore commencé leur magasinage, le cahier Mode regorgera demain de suggestions cadeaux.

Collectes de sang

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donateurs aux endroits suivants:
 à Montréal: Centre des donateurs, Centre commercial Maisonnette, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h;
 à Montréal: employés municipaux de Montréal, édifice Bonsecours, rez-de-chaussée, 350, rue Saint-Paul Est, de 9 h 30 à 16 h 30;
 à Montréal: employés municipaux de Montréal, Centre Claude-Robillard, hall, 1000, avenue Émile-Journault, de 9 h 30 à 17 h;
 à Montréal: Hôpital Notre-Dame, gymnase, pavillon Mailloux, 1er étage, 1560, rue Sherbrooke Est, de 9 h 30 à 16 h 30.

Précision

Une coquille s'est glissée dans l'article «Garon rabroue l'Alliance des professeurs» paru hier en page A 1. M. Jean Garon y déclare «on regarde sérieusement la possibilité que le ministre délivre un permis d'enseignement». Ce permis existe déjà. Il fallait lire «on regarde sérieusement la possibilité que le ministre délivre un permis d'enseignement conditionnel à la réussite d'un examen d'entrée dans la profession», tel que le propose le ministre dans l'article.

Insolite

Les vœux d'O.J.

Par le biais d'un message vidéo préenregistré, O.J. Simpson a souhaité un joyeux Noël à plusieurs de ses amis, à ses avocats et à quelques jurés de son procès rassemblés samedi dans un hôtel de Los Angeles, rapportait hier le *New York Daily News*. Une dizaine d'ex-jurés noirs et hispaniques, titulaires et suppléants, se trouvaient parmi les quelque 200 personnes invitées à cette réception organisée par l'avocat vedette Johnnie Cochran, défenseur d'O.J. Simpson. En revanche, aucun juré blanc n'était présent, selon le tabloïd new-yorkais.
 «Joyeux Noël!» a lancé l'ancienne star du football américain, entourée de ses quatre enfants, dans ce message projeté sur un écran géant.

Un conteur passionné de bandes dessinées

MARIE-CLAUDE GIRARD

Bédéiste en herbe, Mikael Cossette dessine beaucoup depuis son plus jeune âge. Il rêve d'écrire et d'illustrer un jour des livres pour enfants.
 «J'ai beaucoup d'imagination», affirme-t-il d'emblée. En sixième année à l'école Louis-Hippolyte-Lafontaine, sur le Plateau Mont-Royal, Mikael avoue aimer beaucoup l'école, surtout la sienne où les enfants peuvent dès la maternelle se familiariser avec le cinéma.
 Il a réalisé son premier film d'animation vers l'âge de cinq ans. On y voyait un petit garçon donnant à manger à un écureuil. Ses talents en arts plastique font aussi l'envie de ses camarades. Il songe d'ailleurs à suivre les traces de son père, l'artiste-peintre Jacques Lebleu. «Comme un deuxième

métier, note-t-il, réaliste. J'aimerais d'abord devenir architecte.»
 Calme et posé, il partage ses loisirs entre le dessin, les jeux vidéo et la télévision où il regarde «un peu de tout et beaucoup de dessins animés.»
 Fidèle à sa passion, il a demandé pour étrennes un livre de Hergé: *Comment naît une bande dessinée*.
 Pendant les vacances, il ira visiter ses grands-parents dans les Cantons de l'Est et à Montréal. «Mon père et ma mère aiment beaucoup mon conte et mon dessin, mais moi je ne croyais pas qu'il allait être sélectionné», dit-il.
 A-t-il des défauts? «Bah! il faudrait le demander à mes parents et mes amis.» Prêt à tout, Mikael a pris il y a deux ans la liberté de se déguiser et de remplacer lui-même le père Noël.



Mikael Cossette PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

Suite de la Une

DÉLÉGUÉS

Finis les délégués régionaux

«père fouettard» du bureau du premier ministre.

En dépit des inquiétudes des 16 députés choisis en septembre 1994, tout indique que la structure ambiguë des délégués régionaux disparaîtra avec Lucien Bouchard. Déjà sous Parizeau, les frictions des députés et des ministres avec ces délégués étaient notoires. Dès le début d'ailleurs, M. Parizeau avait pré-

venu que cette structure serait pré-référendaire et qu'elle devrait être réévaluée après le scrutin.

Le ministre responsable du développement régional, Guy Chevrette, souhaitait que cette structure soit maintenue. En fait, explique-t-on, c'est plutôt l'accueil fait en région à la disparition de ce palier de représentation qui l'inquiète.

Sentant la soupe chaude, les délégués ont pondu tout récemment une proposition qui leur assurerait un statut dans le gouvernement Bouchard, comme se-

crétaires ou même ministres d'Etat, qui formeraient un Conseil des régions, une structure équivalente au Conseil du trésor, espèrent ces députés.

Bien que M. Chevrette sera un joueur des plus importants dans le conseil des ministres de Lucien Bouchard, tout indique déjà que ce sera l'autre tendance, celle prônée par Bernard Landry, qui prévaudra.

Les délégués régionaux disparaîtront pour permettre la mise en place de plus de «ministres délégués» ou de «secrétaires d'Etat» responsables d'un secteur et relevant d'un ministre en

titre. Reste à décider si ces élus feraient formellement partie du conseil des ministres «à deux paliers». Et dans ce cas alors, le gouvernement Bouchard pourrait bien dépasser les 20 limousines...

M. Bouchard, a-t-on appris, a déjà rencontré bon nombre des ministres de Jacques Parizeau.

La formation du nouveau conseil est loin d'être arrêtée, mais parmi les noms des «nouveaux» fréquemment évoqués on retrouve Robert Perreault (Mercier), Rémy Trudel (Abitibi-Est), David Cliche (Vimont) et Sylvain Simard (Richelieu). □

PARCOURS

Une tragique fin de parcours...

ravant avoir oublié ses médicaments à son domicile.

«Un homme qui passait dans la ruelle en skis de fond nous a finalement aperçus. Après avoir compris la gravité de la situation, s'est empressé d'appeler à l'aide les autorités», a-t-il indiqué.

Les premiers ambulanciers, à l'instar des policiers, sont arrivés sur les lieux quelques minutes après l'appel, effectué vers 19 h 45. Ils ont alors constaté que le lieu du drame n'était pas accessible à leurs véhicules en raison de l'abondante neige.

Les secouristes ont finalement été contraints de rejoindre la victime en passant par l'intérieur et la cour arrière d'une résidence de l'avenue Henri-Julien. Un détour qui, assure le lieutenant André Occhionero, du poste 32, n'a nécessité que quelques minutes. Une quinzaine de minutes après, les secouristes refaisaient le chemin inverse avec la victime immobilisée sur une planche avant de prendre la direction de l'hôpital Royal Victoria, où le décès a finalement été constaté vers 20 h 55.

Dominique Drouin, porte-parole d'Urgences Santé, a indiqué hier que l'intervention réalisée dans le cas de M. Laganère avait été «très efficace», le personnel ayant fait «tout ce qu'il était possible de faire» pour réa-

nimer la victime. Elle estime que les délais causés par la présence de la neige n'ont pas joué un rôle important dans le déroulement des événements.

M. Dugré considère pour sa part qu'un temps précieux aurait pu être sauvé si l'ambulance avait pu s'avancer jusqu'au lieu où son ami s'est effondré. Il se dit par ailleurs convaincu qu'ambulanciers et policiers ont agi avec la célérité nécessaire pour venir en aide à son ami.

Une conviction qui, admet-il d'emblée, ne l'aide en rien à se remettre de la disparition de Jean-François Laganère, un voisin de palier qu'il connaissait «depuis une vingtaine d'années».

Selon lui, les crises épilepti-

ques du défunt avaient commencé en 1974, à l'issue d'un violent accident où il avait été grièvement blessé à la tête.

Au pire de sa condition, se rappelle M. Dugré, M. Laganère pouvait avoir jusqu'à quatre crises par jour. Une situation que ses «importants problèmes d'alcool» ne contribuait en rien à améliorer.

Grâce aux médicaments qu'il utilisait, les crises du malade, célibataire de son état, étaient cependant devenues moins fréquentes et ne se produisaient plus qu'aux deux jours.

«Ses pilules l'aidaient beaucoup, note M. Dugré. Il ne quittait jamais son domicile sans les prendre avec lui. Et voilà que le jour où il les oublie, c'est la mort. C'est absurde.» □

MOSCOU

Moscou reste calme

«Ce n'est pas si sérieux», interpose Elena, comptable qui a voté pour les réformateurs de labloko. «Ziouganov n'est pas dangereux, il est cultivé. Les vieux ont voté communiste par nostalgie, mais les Russes ne sont pas contre la liberté», dit-elle.

Pas de panique non plus pour Sergueï Koptev, de l'agence de communication DMBB. «C'est le signal qu'il faut se battre. Nous avons six mois pour prouver aux gens que la démocratie n'est pas synonyme de vie pauvre», affirme-t-il, tout en reconnaissant que «la vie risque d'être plus instable jusqu'à la présidentielle».

Les résultats partiels publiés hier soir par la Commission électorale donnaient 21,9 p. cent de voix au Parti communiste et 11,1 au Parti libéral démocratique (PLDR) de l'ultra-nationaliste Vladimir Jirinovski.

Le parti gouvernemental Notre Maison est la Russie (NDR) récolte 9,6, et le parti réformateur d'opposition labloko 8,4.

Ces résultats portent toutefois toujours sur moins que la moitié des suffrages exprimés et ne sont pas jugés représentatifs du résultat final, attendu ce matin, a précisé la commission.

Derrière arrivent Choix démocratique de la Russie, de l'ancien premier ministre libéral Egor Gaidar, avec 4,8, Femmes de Russie avec 4,5, et le Congrès des communautés russes du général Alexandre Lebed (nationaliste) avec 4,3.

Guennadi Ziouganov, le chef du PC, a exigé dès hier la démission du gouvernement, au cours d'une conférence de presse.

«Le gouvernement a tenu un référendum (lors des élections) et il a été sanctionné par un vote de défiance», a-t-il déclaré. «Après de tels résultats, n'importe quel gouvernement démissionnerait. La Douma sera différente et (le premier ministre) Tchernomyrdine ne pourra pas continuer comme avant», a ajouté le président du Parti com-



PHOTO AP

Le chef du Parti communiste russe, Guennadi Ziouganov, a déclaré hier que les résultats des élections législatives de dimanche montraient que les Russes veulent la fin des politiques libérales et des effets douloureux de l'économie de marché.

muniste de la Fédération de Russie.

D'Andreï Kozyrev, il a réclamé «la démission immédiate». Il a réaffirmé que son parti était «contre l'élargissement de l'OTAN» et pour «un rétablissement de l'URSS sur une base volontaire, par référendum et par étapes».

L'entourage de Kozyrev a indiqué que le ministre des Affaires étrangères, sur la sellette depuis des mois, pourrait annoncer sa démission si/ôt confirmée son élection à la députation dans la région de Mourmansk, selon *Interfax*.

Ziouganov a indiqué que son parti allait proposer «un nouveau concept de politique étrangère fondé sur l'élargissement des marchés russes et sur de bonnes relations avec l'Ouest, l'Est, l'Ukraine, le monde islamique et la Chine».

Il a enfin déclaré que le PC ouvrirait des consultations pour créer «une opposition populaire et patriotique» autour de trois idées: éviter l'éclatement de la Russie, calmer la situation en Tchétchénie et légiférer «dans l'intérêt des familles russes moyennes et non dans celui des groupes financiers».

Il a cité comme possibles al-

liés les ultranationalistes de Jirinovski, Femmes de Russie et, sur certains points, les réformateurs de labloko.

Les réactions en Occident sont aussi tempérées toutefois que celles des libéraux russes: la percée communiste est ressentie avec une pointe d'inquiétude par les puissances alliées, mais sans l'anxiété qu'avait suscitée l'entrée de la vague ultra-nationaliste à la Douma aux élections de 1993.

On craignait à l'époque le retour à la Guerre froide. Maintenant on s'interroge plutôt sur la marge de manoeuvre qui reste à Boris Eltsine d'ici les présidentielles de juin prochain.

C'est celui-ci, pas le Parlement, qui contrôle la Défense et la Politique étrangère. Aucun revirement dramatique n'est à craindre dans l'immédiat. Mais sous la pression de la hiérarchie militaire et des nostalgiques de l'URSS, Eltsine a adopté depuis deux ans un ton plus dur envers l'Occident sur des questions comme la Bosnie, le contrôle des armements et l'élargissement de l'OTAN.

Minimisant la portée du succès communiste, la Maison-Blanche a déclaré que les législatives de dimanche avaient marqué «la consolidation de la démocratie en Russie».

«Ce ne sont plus les bolcheviques totalitaires d'antan», a dit le porte-parole Michael McCurry. Il a souligné que le parti de Guennadi Ziouganov avait «un programme qui reflète de nombreuses complexités et anxiétés» qui prévalent actuellement en Russie.

Soulignant que l'ensemble des voix des communistes, du Parti agraire et des nationalistes tournait autour des 40 à 43 p. cent atteints aux précédentes législatives de 1993, McCurry a estimé que «cela reflète un approfondissement d'une nouvelle tradition démocratique en Russie» en vertu de laquelle les citoyens ont le droit d'exprimer pleinement leurs opinions dans les urnes.

La nouvelle Douma, où le PC sera le plus grand parti suivi par les ultranationalistes de Jirinovski, ne permettra toutefois guère à Eltsine d'être plus souple en Défense et en Diplomatie. □

Question du jour InfoBref Bell

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-2355; au son de la voix, faites le 220.

Êtes-vous étonné par la poussée du Parti communiste aux législatives russes?

En tant que nouvelle démocratie, êtes-vous surpris du faible taux de participation à l'élection présidentielle en Haïti? À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 44 % Non: 56 %

Bell La Presse

La quotidienne à trois chiffres **214**
 Tirage d'hier à quatre chiffres **6946**

ABONNEMENT 285-6911 Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
REDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
COMPTABILITÉ
 Grandes annonces 285-6892
 Annonces classées 285-6900

ANNONCES CLASSÉES lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 **285-7111**
 Décès, remerciements **285-6816**
GRANDES ANNONCES
 Détaillants **285-6931**
 National, Télé+ **285-7306**
 Vacances, Voyages **285-7265**
 Carrières et professions, nominations **285-7320**

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. Envois de publication canadienne — Contrat de vente numéro 0531650 — Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

00512

CODE DU JOUR **51-2** MARDI 19 DÉCEMBRE 1995

DONNEZ-MOI DES AILES

SOCIÉTÉ POUR LES ENFANTS HANDICAPÉS DU QUÉBEC

2300 QUÉBEC, boulevard René-Lévesque Montréal, Québec, H3H 2R5 Tél.: (514) 937-6171

A Montréal, du 7 au 31 décembre 1995, ceux qui raisonnent font résonner le téléphone au 849-1011

DRING

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC LE PARTENAIRE PROVINCIAL

Assurances générales des caisses Desjardins LE COMMANDITAIRE PROVINCIAL

La Presse

Discount LOCATION D'OUTILS ET CAMIONS

Les tribunaux coûtent trop cher en heures supplémentaires, selon la police de Laval

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

La mauvaise gestion à la Cour municipale et à la Cour du Québec coûtera 581 000 \$ en surplus à la police de Laval cette année, a soutenu hier Jean Marc-Aurèle, le directeur du Service de la protection des citoyens (SPC), qui regroupe la police et les pompiers de Laval.

Selon M. Marc-Aurèle, un important remaniement doit être fait à la cour pour éviter les mauvaises assignations de policiers comme témoins de la poursuite.

« Les heures supplémentaires pour la comparaison de policiers dans diverses causes devant les tribunaux vont coûter 744 000 \$ cette année, dit M. Marc-Aurèle. Normalement, nous n'aurions dû déboursier que 163 000 \$ pour ce travail. Le surplus est attribuable à la mauvaise gestion des procureurs. Il n'est pas normal que huit policiers soient convoqués pour un même dossier. Je ne suis plus capable de payer. »

Le budget total de la police de Laval sera de 43,5 millions, en 1996, comparativement à 45 millions pour l'année qui s'achève.

M. Marc-Aurèle a précisé que le service de police a payé plus en heures supplémentaires pour des assignations à la Cour municipale qu'à la Cour du Québec.

Cette situation n'a aucun sens, si l'on tient compte d'un rapport qui signale que les juges de la Cour municipale ne siègent presque pas l'après-midi.

M. Marc-Aurèle va rencontrer des difficultés du côté du ministère public car il ne pourra pas refaire le calendrier des causes. La Couronne fait face elle aussi à des contraintes et elle doit se débrouiller avec seulement deux juges, alors qu'il y a du travail pour trois.

« Le ministère de la Justice veut connaître des succès; il devra agir en conséquence », a commenté M. Marc-Aurèle.

Un officier de la police de Laval a ré-

cemment demandé à ce qu'un procès devant durer deux jours soit reporté parce que les policiers assignés auraient fait des heures supplémentaires. Il a essuyé un refus, parce que ce procès figure déjà au rôle, qui est passablement chargé, et que s'il est déplacé, il ne pourra être entendu avant plusieurs mois, ce qui est impensable parce que le prévenu est détenu.

S'il n'y a pas de policiers pour témoigner, la Couronne n'aura qu'à dire au juge qu'elle n'a pas de preuve à présenter. Le magistrat n'aura qu'un choix: libérer l'accusé.

Au total en 1995, une somme de 1 649 300 \$ sera payée en heures supplémentaires pour l'ensemble de la police de Laval. En 1996, le budget des heures supplémentaires sera de 1 179 000 \$, en baisse de 28,5 %.

En 1996, une somme de 300 000 \$ sera nécessaire pour défrayer les coûts des heures supplémentaires devant les tribunaux. Au total, un montant d'un million a été utilisé en 1995 pour payer

des heures supplémentaires aux 420 policiers de Laval.

« À la police de Québec, que je compare avec Laval, une somme de 1 370 255 \$ sera payée en heures supplémentaires cette année, comprenant 120 000 \$ pour le carnaval et 210 000 \$ pour différents événements se déroulant dans le secteur du Parlement. La police de Québec paiera 242 700 \$ en heures supplémentaires pour des assignations à la cour, tandis que chez nous, ça va coûter 744 000 \$. Ça n'a aucun sens », a expliqué M. Marc-Aurèle.

Le président de la Fraternité des policiers de Laval, André Nadon, a vivement réagi aux mesures du directeur Jean Marc-Aurèle, qu'il qualifie de « draconiennes ».

« Ce sont des coupures sauvages qui n'ont aucun sens. Nous allons faire un retour en arrière, à l'époque où notre taux de résolution des crimes était une risée dans les médias », a conclu M. Nadon.

Carcajou arrête un avocat et l'ex-flic Gaétan Rivest

ANDRÉ CÉDILOT

Après avoir encaissé depuis des mois les vives dénonciations à l'encontre de la Sûreté du Québec, l'escouade Carcajou a répliqué, hier, en arrêtant l'ancien caporal Gaétan Rivest et un avocat des Hells Angels, Gilles Daudelin.

Les deux hommes, de même que quatre autres personnes liées au milieu interlope, doivent comparaître aujourd'hui en Cour du Québec, à Montréal. Rivest sera accusé de complot pour voies de fait graves, tandis que Me Daudelin devra répondre d'accusations de complot pour meurtre et incitation au parjure.

Les autres prévenus sont Robert « Bob » Savard, 44 ans, et son bras droit, Gilles Giguère, 45 ans, relations « d'affaires » de Maurice « Mom » Boucher, chef du gang des Nomad, nouvelle faction des Hells Angels, ainsi que la compagne de Giguère, Julie Couillard, et son père, Marcel Couillard.

La police soupçonne Savard et Giguère d'avoir trempé dans des affaires d'extorsion ou de menaces à l'endroit d'un agent immobilier de l'Ouest de Montréal et d'un ancien restaurateur de l'Est de la ville associé à l'explicier Gaétan Rivest. Les deux crimes sont survenus entre l'automne 94 et janvier 95.

Rivest, 46 ans, qui dénonce les méthodes d'enquête de la Sûreté du Québec, a été appréhendé hier après-midi, à bord d'une voiture, à l'angle des rues Beaubien et Hippolyte-Lafontaine, à Montréal. Ses révélations ont notamment donné lieu à la réouverture d'un dossier de meurtre en Cour d'appel.

Avec la complicité de Savard et Giguère, Rivest aurait menacé d'une sévère correction l'ancien propriétaire du restaurant Le Galopin, à Pointe-aux-Trembles, Gerry Etchevery, 51 ans, avec lequel il est en brouille depuis quelques années, indique un porte-parole du groupe Carcajou.

Rappelons que ce même Etchevery est au cœur d'une enquête pour fraude dans laquelle l'ex-député de Laval-des-Rapides, Guy Bélanger, a été mis en accusation en septembre. Au début de l'été, ce dernier avait servi de caution morale pour Rivest, en le présentant au ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard. Ce dernier leur avait alors reproché d'être à la solde des Hells Angels.

Quant à l'avocat Gilles Daudelin, 45 ans, il aurait comploté avec Savard et Giguère pour assassiner une femme de 50 ans contre laquelle ses amis motards tentaient de réaliser une extorsion, à la suite d'une transaction commerciale dans l'Ouest de l'île de Montréal. Julie Couillard, l'amie de Giguère, et son père,

Marcel, auraient également participé à cette histoire d'escroquerie.

Depuis des mois, la quinquagénaire aurait reçu de nombreuses menaces. Elle était à ce point effrayée qu'elle a fait appel à la police, le 15 août dernier, pour désamorcer ce qu'elle croyait être un colis piégé. Dans les faits, il s'agissait d'un ordinateur qu'elle avait fait réparer et qu'un messenger avait rapporté chez elle, à Kirkland.

Me Daudelin, qui représente des membres du crime organisé, dont des Hells Angels, sera aussi inculpé d'avoir incité un témoin à se parjurer dans une cause impliquant Gilles Giguère, pour possession illégale de quatre mitraillettes et 50 livres de marijuana. Le procès de Giguère est prévu pour le 17 mai, au palais de justice de Montréal.

La drogue et les armes avaient été trouvées le 22 février dernier dans une salle de rangement située au sous-sol d'une conciergerie de la rue Grande-Allée, à Montréal-Est.

Me Daudelin n'en est pas à ses premiers démêlés avec la police. En 1991, il s'était reconnu coupable d'une accusation de possession d'une petite quantité de drogue. Il avait obtenu l'absolution du juge Jacques Lessard, de la Cour du Québec, après avoir fait don de 500 \$ à un organisme public.

L'arrestation du criminaliste montréalais et de ses clients s'est répandue comme une traînée de poudre dans les cercles judiciaires. Depuis 1982, Savard, qui se spécialise dans le prêt usuraire, s'est retrouvé à maintes reprises devant les tribunaux, mais n'a été condamné que trois fois. Et à chaque coup pour des affaires de menaces et d'intimidation.

Depuis le 14 décembre 1994, l'ex-caporal Rivest, qui a travaillé à la section des crimes contre la personne de la SQ, attend également son procès pour avoir proféré des menaces. La procédure doit avoir lieu le 8 janvier prochain.

Lorsqu'il a dénoncé publiquement la Sûreté du Québec, et même en Cour d'appel, Rivest a reconnu avoir commis des crimes, entre autres la contrebande de cigarettes à grande échelle.

Me Daudelin, Savard et Rivest avaient été les derniers à être en contact avec Jules Livernois, atteint de quatre balles dans le dos, à Saint-Léonard, le 18 novembre dernier.

À peine remis de ses blessures, M. Livernois, qui fournissait toutes sortes d'informations à des avocats et des journalistes, a mystérieusement quitté l'hôpital il y a deux semaines, en emportant son dossier médical. Personne ne sait où il se trouve. Officiellement, du moins...



PHOTO STÉPHANE BRUNET, collaboration spéciale
Une femme présumément menacée par certains des accusés était à ce point effrayée qu'elle a fait appel à la police, le 15 août dernier, pour désamorcer ce qu'elle croyait être un colis piégé. Dans les faits, il s'agissait d'un ordinateur qu'elle avait fait réparer et qu'un messenger avait rapporté chez elle, à Kirkland...

L'EXPRESS DU MATIN

TOUJOURS EN GRÈVE

Les cols bleus de la ville de Montréal devront faire parvenir un nouvel avis de grève au Conseil des services essentiels s'ils décident de reprendre la grève des heures supplémentaires, a fait savoir l'organisme hier. Les cols bleus ont décidé, il y a une dizaine de jours, de fournir toutes les heures supplémentaires requises par l'employeur. Le travail étant maintenant effectué normalement, le Conseil des services essentiels exigera des cols bleus qu'ils fournissent un avis conforme au Code du travail si jamais ils décident de reprendre la grève. Justement, hier soir, le syndicat a diffusé un communiqué comme quoi la grève des heures supplémentaires est toujours en vigueur.

ENCORE LE TUNNEL DE LA MORT

Un nouvel accident est survenu hier dans le tristement célèbre « Tunnel de la mort », à l'angle du boulevard Saint-Joseph et de la rue Iberville, causé par un automobiliste qui a brûlé un feu rouge. Selon la police, le conducteur fautif, qui roulait en direction nord sur la rue Iberville, a été frappé de plein fouet par un véhicule circulant sur le boulevard Saint-Joseph avant de percuter à son tour un autre véhicule immobilisé à l'intersection. Une passagère ayant subi des fractures aux jambes a dû être hospitalisée.

PERTE DE MAZOUT

La circulation sur l'autoroute 40 en direction est a été perturbée durant de longues heures, hier, après qu'un camion-citerne transportant de l'huile de chauffage eut perdu vers 20 h 15 une partie de son chargement sur une distance d'environ cinq kilomètres, entre le boulevard, Ray-Lawson et Saint-Jean-Baptiste. Un carambolage mineur impliquant cinq voitures est survenu peu après le déversement, qui avait rendu la chaussée très glissante. Trois personnes ont ainsi été légèrement blessées avant que la Sûreté du Québec ne décide de fermer le tronçon. Une firme spécialisée a finalement été appelée sur les lieux pour nettoyer l'artère, qui n'avait toujours pas été réouverte en fin de soirée.

MANDAT PROLONGÉ

Créée le 7 juin dernier, la Commission d'enquête sur la politique d'achat par Hydro-Québec d'électricité auprès de producteurs privés a constaté que l'étendue de son mandat ne lui permettait pas de déposer son rapport le 31 décembre, tel que prévu par le décret constitutif. Le président de la commission, le juge François Doyon, a demandé une prolongation de mandat, qui lui a été accordée jusqu'au 31 mars 1996.

IMPORTATION ILLÉGALE

Marie-Michelle Clergé, d'Anjou, a été condamnée à une amende de 1 000 \$ pour avoir importé illégalement au Canada des produits de viande. Les faits reprochés à Mme Clergé sont survenus le 6 mai 1995, lorsqu'elle s'est présentée au poste frontière de Saint-Bernard-de-Lacolle, en dissimulant dans ses bagages quelques kilos de viande de chèvre et de porc séchée.

un Noël tradition Ailes

De notre superbe collection Swatch Irony, 110\$.



swatch IRONY SWISS MADE



La joueuse de tennis, de notre collection à motif signée Fossil, 118,95\$ et 149,95\$.



TINTIN

Pour les mordus de B.D. 78,95\$ et 118,95\$.



Pour branchés pressés. De notre collection Guess, 149,95\$.

Tic, tic, tic, le temps presse!

Qu'ils soient classiques, sportifs, branchés ou rigolos, donnez-leur la montre à leur mesure. Aux Ailes de la Mode, nous vous offrons plusieurs collections de montres pour hommes et femmes. Cette année, donnez le cadeau du temps...

AILES LES AILES DE LA MODE

ANNE KLEIN WATCHES

D'allure chic et distinguée. Notre collection Anne Klein, à partir de 129,95\$.

GAGNEZ

VOTRE ACHAT OU 50%, 30%, 10% DE RABAIS!

Reglez votre achat avec votre carte MASTERCARD de la BANQUE NATIONALE et gagnez à tout coup!

Finis la chasse aux places! Profitez de notre SERVICE DE VALET

pour le stationnement jusqu'au 26 décembre inclusivement.

HORAIRE DES FÊTES: LUNDI AU VENDREDI, 9H30 À 21H • SAMEDI, 9H À 17H • DIMANCHE, 10H À 17H
MAIL CHAMPLAIN, BROSSARD • 672-4537

Davantage de clients, davantage de voleurs

MATHIEU PERREAU

■ Si l'augmentation des ventes lors des mois de novembre et de décembre réjouit les commerçants, les visites des chapardeurs leur donnent davantage de fil à retordre qu'à l'ordinaire.

Les magasins de jouets et d'appareils électroniques sont particulièrement visés par les voleurs, qui font grimper de 20 à 25 pour cent le taux de vols dans certains quartiers.

« À côté des voleurs aguerris qui profitent de la cohue pour agir pendant que l'attention des commis est détournée, on retrouve parfois des parents qui, après une année plus difficile qu'à l'ordinaire, en sont réduits à ces extrémités pour offrir quelque chose à leurs enfants », indique M. Dave Adamo, responsable de la sécurité chez Radio Shack. « L'augmentation des vols est particulièrement sensible dans les zones plus pauvres. »

Les vols faits « par nécessité » sont cependant assez rares, selon M. Denis Picard, gérant

du magasin Zellers de la Plaza Alexis-Nihon. « Les cas les plus fréquents concernent des produits plus dispendieux ou de luxe, comme du parfum, dit-il. Les gens qui ont vraiment besoin de l'objet qu'ils subtilisent ne forment que 10 à 15 pour cent du total des chapardeurs. »

L'augmentation du vol à l'étalage suit d'ailleurs assez fidèlement celle des ventes. Dans l'ensemble, le cinquième des achats de l'année est concentré dans les deux derniers mois, selon le Conseil canadien du commerce de détail.

Et les vendeurs de produits très en demande aux Fêtes (jouets ou appareils électroniques) peuvent réaliser jusqu'à 30 p. cent de leur chiffre d'affaires en cette période, selon M. Gaston Lafleur, de la branche québécoise du Conseil.

« Nous prévenons nos membres que le vol à l'étalage s'intensifie avec l'activité économique, dit-il. Les détaillants doivent être davantage aux aguets face à ce fléau qui cause des pertes estimées à 360 millions au Québec. »



Pauline Grignon a reçu la visite de son fils, Michel, et de sa fille, Lucienne, pour le souper de Noël de l'hôpital Notre-Dame.

Noël prend de l'avance aux soins prolongés

MATHIEU PERREAU

■ De son lit d'hôpital aux soins prolongés, Pauline Grignon voit Noël arriver à grands pas. De jour en jour, elle attend le signe du médecin pour regagner sa maison de la 40e Avenue et attendre que ses enfants et ses petits-enfants lui rendent visite pendant les Fêtes.

La dame de 82 ans a bon espoir de sortir de l'hôpital Notre-Dame à temps pour passer un Noël en famille. Depuis un mois et demi qu'elle dort dans un lit blanc, elle a certes reçu de nombreuses visites. Mais rien qui puisse remplacer la douceur de son foyer.

Stoïque, l'ex-enseignante n'écarte pas la possibilité de finir l'année entre les murs pâles de sa chambre. « S'il le faut, je resterai. D'ailleurs, les gens de l'hôpital s'efforcent de recréer une ambiance du temps des Fêtes. »

Un don pour Noël

Jeudi dernier, deux de ses quatre enfants l'ont accompagnée à la fête que les bénévoles de l'institution de la rue Sherbrooke organisaient pour les patients des soins prolongés.

Les 150 malades et invités ont eu un souper de Noël avant le temps, dans une cafétéria décorée pour l'occasion.

Durant tout le mois de décembre, de nombreuses activités sont organisées par les bénévoles, pour ceux qui n'ont pas la chance de se rendre aux réunions de famille.

De plus, le jour de Noël, des musiciens se rendront dans les chambres des jeunes mères issues de milieux défavorisés, avec un panier de Noël.

Les bénévoles des autres hôpitaux ne sont pas en reste.

À Maisonneuve-Rosemont, trois distributions de cadeaux aux enfants hospitalisés et diverses activités sont au programme, en plus d'une visite du père Noël aux 700 malades de l'hôpital.

Quant à l'hôpital Saint-Luc, plusieurs soirées sont prévues autour de Noël et du jour de l'An, en plus de tournées de musiciens, d'un bingo et de visites à la cinquantaine de patients qui demeurent à l'hôpital durant les temps des Fêtes.

Une partie de ces activités est financée par une vente d'artisanat, aujourd'hui et demain, dans le hall de l'hôpital.

On peut joindre le service des bénévoles de l'hôpital Notre-Dame au 876-6791, celui de Maisonneuve-Rosemont au 252-3400 poste 4858, et celui de l'hôpital Saint-Luc au 281-2121, poste 5865.

La banque alimentaire Moisson Montréal a augmenté d'environ 4000 produits périssables son inventaire de denrées, grâce à la soirée de blues organisée dimanche au Medley Blues, qui a attiré près de 700 spectateurs.

Une autre banque alimentaire, le réseau des magasins Partage, commence ce matin la distribution de nourriture dans plusieurs des 13 magasins du regroupement. Les provisions sont cependant un peu courtes et d'autres dons seraient nécessaires au 273-digne.

D'autre part, une imprécision s'est glissée dans l'article « Un don pour Noël » de l'édition d'hier. Les femmes en difficulté accueillies au centre « Bon jour toi » ne souffrent généralement pas de déficience mentale, quoiqu'elles aient pour la plupart connu des problèmes psychologiques.

AH!
Les chanceux

SKIEZ LA VALLÉE DE SAINT-SAUVEUR



Simplement parce qu'ils sont abonnés à La Presse, ces chanceux gagnent deux laissez-passer pour une journée de ski valables dans les stations de la Vallée de Saint-Sauveur, une valeur de 66 \$.

Voici nos chanceux d'aujourd'hui :

M. Lamontagne de Gatineau	no 210015127
Mme Loranger de Montréal	no 212956102
Mme Lapalme de Verdun	no 216140100
M. Desrosiers de Montréal	no 228494005
M. Richer de Montréal	no 234304R01
Mme Longval de Montréal	no 237426102
M. Drouin de Boisbriand	no 243007D01
M. Bilodeau de Terrebonne	no 247052B05
M. Lafond de Joliette	no 278550L04
M. Bellefleur de Saint-Jovite	no 210925B01

Jusqu'au 23 décembre, nous publierons quotidiennement les noms de 10 abonnés à La Presse qui méritent automatiquement ce prix excitant.

La valeur totale des prix offerts est de 4 620 \$.
Les règlements du concours sont disponibles à La Presse.

Les gagnants devront répondre à une question d'habileté mathématique. Prévoir un délai de trois semaines avant la réception des prix.

Pour participer, il suffit d'être abonné à

La Presse

285-6911

Camp spatial : la Ville de Laval est avare d'informations, selon le député David Cliche

BRUNO BISSON

■ Le délégué régional de la région de Laval et député de Vimont, David Cliche, affirme qu'il n'est « pas évident » d'investir quatre millions en fonds publics dans le Cosmodôme alors que la ville de Laval se refuse à fournir les informations nécessaires pour juger de la survie à long terme du complexe récréo-touristique.

Sans préjuger de la décision qui sera prise ultérieurement par le Conseil du trésor, M. Cliche a souligné qu'il lui paraîtrait difficile de justifier l'investissement demandé dans le contexte budgétaire actuel.

Le député a affirmé hier que la décision du caucus des députés lavallois d'appuyer ou non le plan de survie du Cosmodôme n'a pas été prise, mais qu'au moins trois conditions se poseraient en cas d'un accueil favorable : que tous les partenaires s'entendent pour y investir de nouvelles sommes ; que la gestion actuelle du projet soit réexaminée en profondeur et que des experts indépendants en assurent la viabilité à long terme.

Or, jusqu'à présent, a-t-il précisé, aucune de ces conditions n'a été remplie.

« La Ville de Laval nous demande un acte de foi, a-t-il déclaré à La Presse. On nous dit qu'en effaçant la dette, l'affluence au camp spatial suffira à en assurer le fonctionne-

ment. Je suis loin d'être convaincu. En fait, je n'ai aucune donnée pour en juger. »

Le camp spatial et le Musée des sciences de l'espace de Laval, qui sont les deux composantes du Cosmodôme, traversent une grave crise financière depuis plusieurs mois. Le complexe est, en fait, techniquement en faillite.



David Cliche

La Ville de Laval, qui a endossé des emprunts pour la somme de 13,2 millions en faveur du Cosmodôme, a pris les affaires en main depuis quelques mois pour tenter de sauver les meubles.

En cas de faillite, Laval ne pourrait sauver son investissement qu'en rachetant l'ensemble de la dette, qui s'élève à au moins 23 millions, sans compter les échéances courantes.

La semaine dernière, un plan de sauvetage préparé à la demande de la municipalité a été soumis au ministre responsable du développement régional du Québec, Guy Chevrette.

Ce plan prévoit une aide de 4 millions du gouvernement du Québec et un montant si-

miltaire du gouvernement fédéral, en plus de la conversion en subvention d'un prêt de 5,1 millions, accordé à l'origine du projet par le Bureau fédéral de développement régional.

Curieusement, ce dernier organisme, qui pilote le dossier pour le gouvernement fédéral, n'a reçu aucune demande formelle du camp spatial, a confirmé le responsable du dossier, Benoît Labonté. M. Labonté a précisé que des discussions informelles ont eu lieu, mais que son organisme n'a reçu aucune nouvelle depuis.

Le mystère semble donc planer sur l'orientation réelle du plan de sauvetage, comme ce fut le cas sur l'ensemble du dossier avant même l'ouverture du complexe consacré à l'espace, il y a un an.

M. Cliche a rappelé, à ce titre, que l'été dernier, le Conseil de développement régional de Laval a débloqué un budget d'urgence de 120 000 \$ pour le Cosmodôme en posant deux conditions : la mise sur pied d'un comité regroupant les partenaires financiers, et un rapport sur les démarches faites pour recruter des commanditaires privés dans cette entreprise.

Les deux conditions n'ont jamais été remplies.

La réponse finale du gouvernement provincial au plan de survie du Cosmodôme devrait être présentée à l'administration municipale en janvier 1996.

Gants de conduite



Chaud devant ! Avec son moteur 2,4 litres de 150 chevaux et sa boîte manuelle à 5 vitesses, la nouvelle Sunfire GT 1996 fait fondre l'asphalte et tourner les têtes.

SUNFIRE PONTIAC
LA PASSION DE CONDUIRE

L'Alliance des professeurs de Montréal pourfend le programme de français

JEAN-PAUL SOULIÉ

L'Alliance des professeurs de Montréal (CEQ) s'est lancée hier dans une attaque à fond de train contre le programme de français mis de l'avant par les technocrates du ministère de l'Éducation.

Une réédition inacceptable, selon l'Alliance, du programme pourri de 1980. Et si le ministre de l'Éducation, Jean Garon, peut se targuer d'avoir l'appui des membres de l'Association des professeurs de français du Québec (APFQ), c'est, selon des porte-parole de l'Alliance, parce que cette organisation, très ouverte aux éditeurs de manuels scolaires, est en grande partie financée par le gouvernement.

La grogne et la rogne sont fortement installées chez les profs de français syndiqués. Pour eux, le nouveau programme n'est qu'un réchauffé de l'ancien programme de 1980, qu'ils considèrent comme une des causes importantes du décrochage scolaire. Son vice principal: la connaissance de la langue n'est pas son premier but.

Depuis 15 ans, a lancé Pierre Lemaire, professeur de français à l'école Jeanne-Mance, le programme n'a rien donné, il a fait la preuve de son incapacité.

« Le programme évacue l'enseignement structuré de la langue française, a lancé M. Lemaire. Sa « méthode inductive » est un apprentissage sur le tas, un enseignement qui se fait dans un désordre systématique... »

Avec comme résultat qu'en Secondaire IV, aucun prof n'est en mesure de savoir ce que ses étudiants ont appris.

A Jean Garon, qui est le premier ministre de l'Éducation à prendre le boeuf par les cornes, alors que les ex-ministres Robillard, Chagnon, Pagé, Ryan, ont tous reconnu les graves lacunes du programme de français sans jamais y apporter aucun correctif, les professeurs de français de l'Alliance demandent de réfléchir aux propos du « futur premier ministre du Québec », Lucien Bouchard, qui a dit le 6 décembre dernier: « Il importe... de simplifier les programmes et de revenir aux méthodes d'enseignement et d'apprentissage qui ont fait leurs preuves. Et il faut réhabiliter la notion d'effort, inévitable ».

Jean Garon a déjà évoqué l'énorme masse des 900 fonctionnaires de son ministère. Reste à savoir s'il sera capable

de les maîtriser avant que toute la machine de production des programmes soit mise en branle. C'est ce que lui demandent les professeurs de l'Alliance: « Arrêtez les presses, M. le ministre! »

Pour la présidente de l'Alliance, Diane Fortier, la nouvelle mouture du programme de 1980, façon 1995, « souffre de « bureaucratite » aiguë, une maladie bien connue dont est affligé le ministère de l'Éducation, qui conduit à fendre un cheveu en quatre, puis en huit, puis en seize... C'est un programme qui conduit à une volonté démentie de contrôle du ministère ».

Dans la poursuite des « objectifs », les professeurs consacrent plus de temps à évaluer qu'à enseigner, a dit Mme Fortier, qui dénonce « l'agression directe de l'autonomie professionnelle essentielle à la profession enseignante ».

La situation est devenue tellement intenable que les professeurs qui veulent faire leur métier doivent devenir des dissidents, des insoumis. Et Pierre Lemaire de citer la commission scolaire de Chomedey, où, contrairement aux normes établies par le ministère depuis 1987, 30 % du temps est consacré à la grammaire et à l'analyse, comme dans la plupart des écoles privées.

À l'occasion des états généraux, dont le ministre attend beaucoup, des enseignants de l'Alliance craignent qu'encore une fois les fonctionnaires ne « tassent » les professeurs. Et qu'on aboutisse encore à la consécration du « charabia » que le ministre lui-même dénonce.

Diane Fortier signale que les écoles comme Jeanne-Mance — où Pierre Lemaire enseigne — réussissent parce que les professeurs n'appliquent pas le programme du ministère. Et M. Lemaire dénonce avec vigueur le « programme criminel », qui pousse les jeunes dans un désarroi incroyable en leur réclamant des résultats à des examens sans jamais leur avoir enseigné la matière, c'est-à-dire la grammaire, la syntaxe, l'analyse des phrases, la littérature, en un mot la langue que l'Alliance qualifie de « l'avenir d'un peuple ».

« Les membres de l'Alliance, a dit hier la présidente Diane Fortier, réclament un contenu. Nous, les professeurs, nous choisissons la méthode ». Mais le ministre Garon doit prendre la décision.

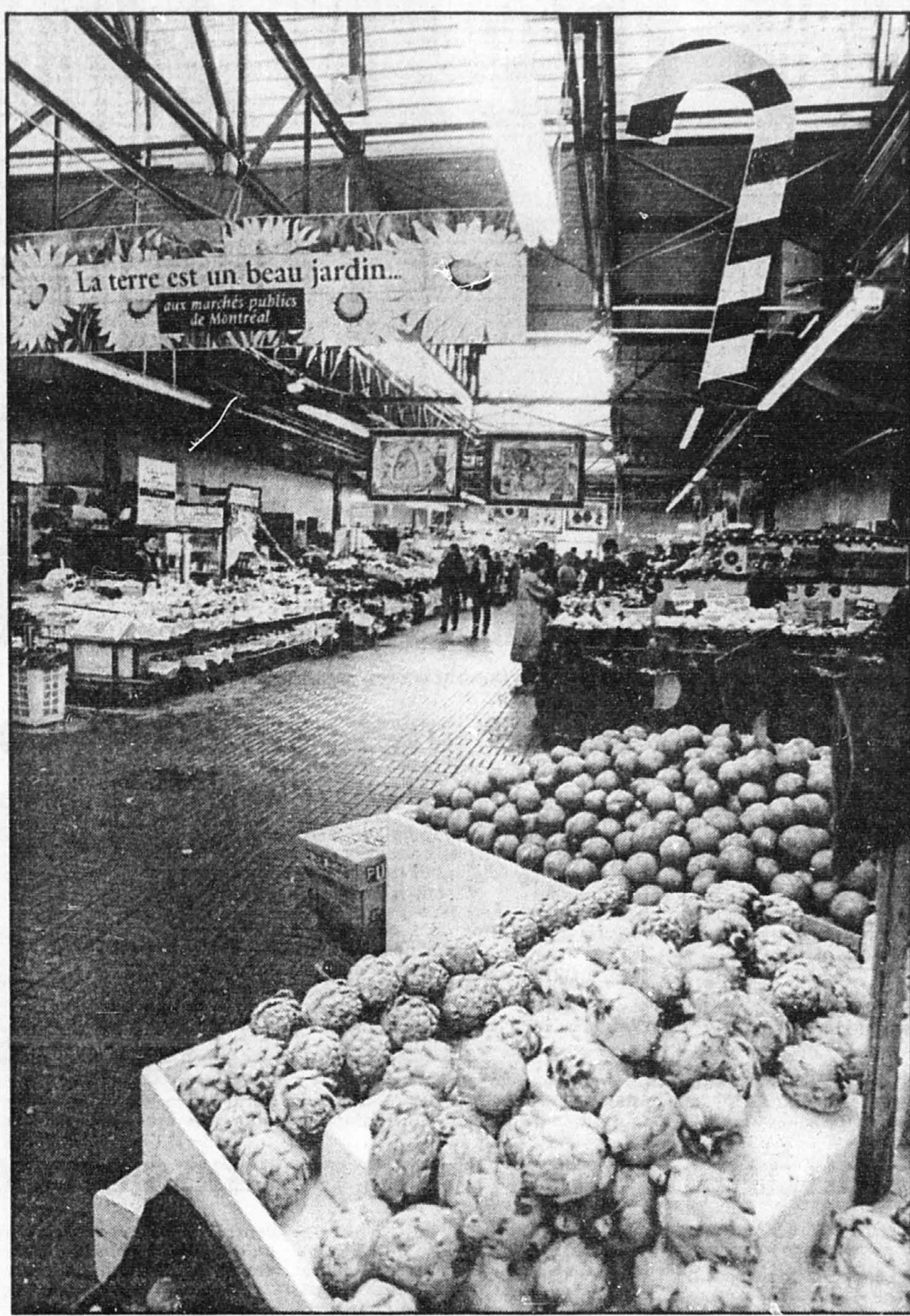


PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Mall d'hiver agrandi au marché Jean-Talon

La Corporation de gestion des marchés publics de Montréal a procédé hier à l'ouverture d'une nouvelle allée au Mall d'hiver du marché Jean-Talon, qui regroupe désormais près de 30 producteurs et commerçants. Cette annonce coïncide avec la fin de travaux de réfection réalisés par la Ville afin de remettre en état trottoirs, toilettes, portes et fenêtres de l'établissement.

NATHALIE PETROWSKI



L'ombre et la lumière

Je m'en allais tranquillement au bureau. Il faisait soleil, l'air était doux, la ville enceinte d'une attente fébrile.

Je n'avais pas un souci en tête et qu'une préoccupation: acheter trois colliers de guirlandes et une boîte de boules de Noël pour compléter mon sapin.

Grosse préoccupation existentielle...

Je m'en allais tranquillement au bureau en pensant à Noël et à la chronique que j'allais écrire. J'avais imaginé un truc léger sur Valérie, ma cousine française qui, depuis sa descente de l'avion samedi, n'en finit plus d'être éblouie par la prodigieuse quantité de décorations dans les rues. Non pas que les Français ne fêtent pas Noël comme nous. C'est seulement au plan décoratif qu'ils sont riches. On ne peut pas les blâmer. Les guirlandes de lumières accrochées au vent disparaissent au bout d'une heure.

Les gens piquent tout ce qui brille sans surveillance. C'est comme ça à la grandeur de la France, m'a juré Valérie.

Je voulais donc écrire une chronique sur l'éclat insouciant et généreux de la lumière d'ici. Cette lumière constellée d'étoiles qui enveloppe les arbres décharnés en les voilant de douceur. Cette lumière qui rend les enfants fous de joie et fébriles. Mais une ombre est descendue sur la lumière qui m'a coupée toute envie.

En entrant dans la salle de rédaction hier matin, j'ai appris que Jean Fortier, le président de Radio-Québec, était mort dimanche soir d'une crise cardiaque. Mort à 50 ans, mort à six jours de la veille de Noël, mort dans la tourmente qui secoue Radio-Québec depuis des mois et qui a finalement eu raison d'un cœur que plusieurs croyaient inexistant, mort sans crier gare après une partie de tennis intérieur à l'Île-des-Soeurs.

Je ne le connaissais pas personnellement, mais je l'ai souvent rencontré dans les couloirs et les coulisses du métier où il promenait ses six pieds avec un regard, distant diront certains, coquin aurais-je envie de leur répondre.

De tous les PDG qu'en vingt ans j'ai vu aller et venir entre Radio-Québec, Radio-Canada et TQS, Jean Fortier m'apparaissait le plus chouette et le plus sympathique, celui dans le fond que je considérais comme le plus représentatif de ma génération.

Pourquoi? Pour rien. Une impression, comme ça. Je le voyais bien en train de fumer un joint ou de vider un paquet de cigarettes en cachette dans son bureau. Je l'imaginais aussi en train de dévaler une pente de ski à fond de train comme quelqu'un qui a un appétit insatiable et une confiance inébranlable dans la vie.

J'ignore s'il était un bon boss ou un bon administrateur, s'il était convivial ou froid dans ses relations de travail.

J'ignore même s'il est responsable du bordel qui sévit à Radio-Québec, mais pour l'instant, je m'en fous.

Pour l'instant, je pense seulement qu'un homme est mort, un homme en pleine possession de ses moyens, un homme qui avait une femme de mon âge et deux petits enfants de l'âge de mon fils, un homme qui venait d'avoir 50 ans comme de plus en plus de mes amis.

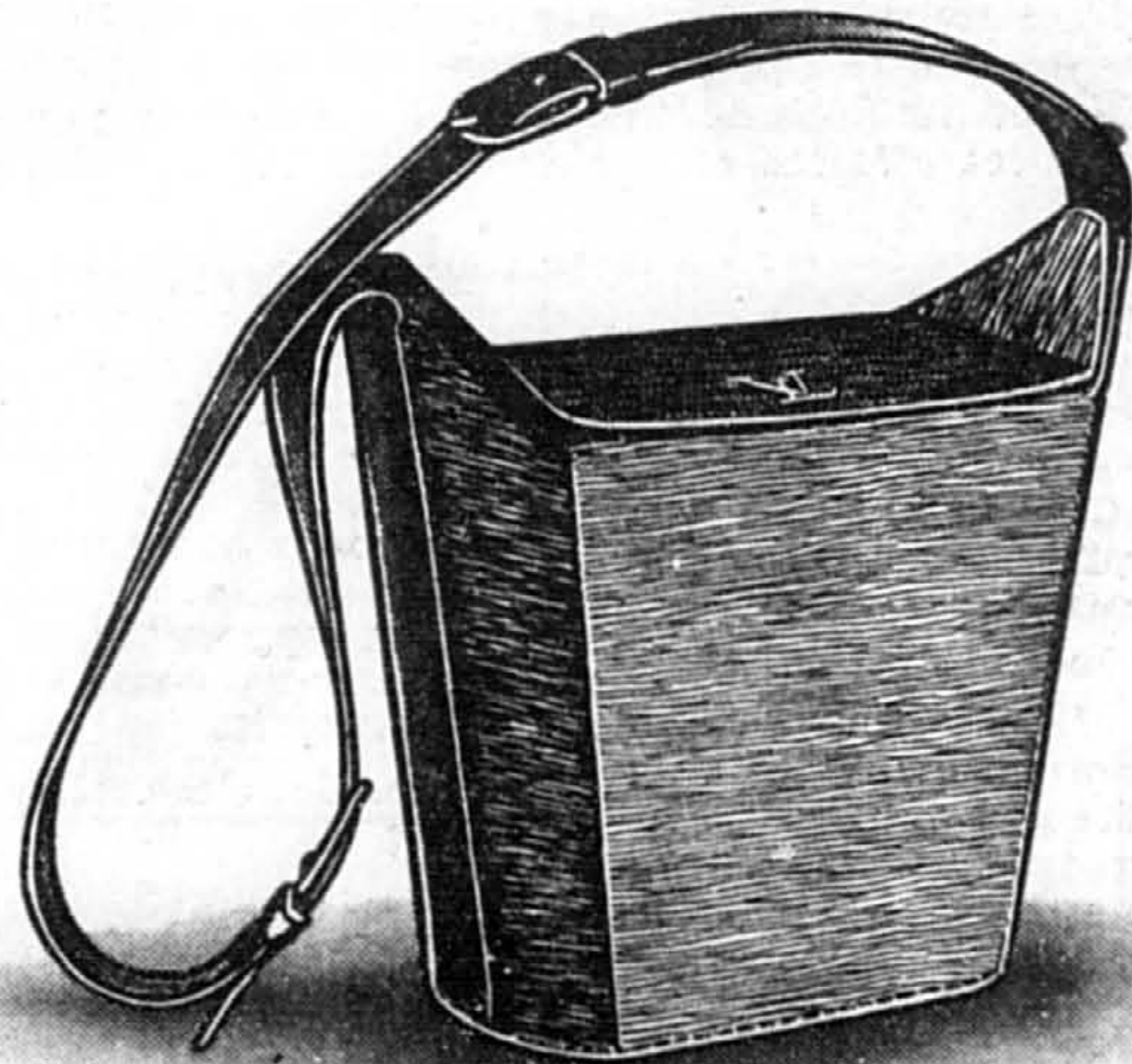
50 ans, voilà ce que je ne prends pas dans le fond. 50 ans pour la baby-boomer tardive que je suis, c'est l'âge de mes grands frères de la fin du cours classique et du début de la Révolution tranquille. 50 ans, c'est l'âge de mon chum et des chums de la plupart de mes amis. 50 ans, c'est aussi l'âge du pouvoir pour ceux qui en ont encore envie.

Jean Fortier aimait ce pouvoir-là, c'est clair. Il aimait sans doute Radio-Québec, cette boîte malade, à l'agonie, qui ne sait plus qui elle est, si elle doit fermer boutique, se saborder ou se vendre.

Des deux, on aurait pu croire que Radio-Québec partirait la première. C'est oublier que de telles boîtes sont plus fortes que ceux qui les gouvernent. Ces boîtes-là doivent les gens de l'intérieur avant de leur piquer toutes leurs lumières.

Jean Fortier a payé très cher son retour à Radio-Québec. Il y a laissé son cœur et deux jeunes enfants qui ne passeront plus jamais Noël avec lui.

Le Père Noël n'offre pas tous les jours un Louis Vuitton.



Sac seau en cuir Epi noir. Les bagages et accessoires Louis Vuitton ne sont en vente que dans les magasins exclusifs Louis Vuitton et dans certains grands magasins.



Ogilvy 1307 rue Sainte Catherine Ouest 514-849-6520

Fin le maraudage! Deux protocoles soudent désormais la FTQ et la CEQ

LIA LÉVESQUE de la Presse Canadienne

Le protocole de solidarité et de non-maraudage entre la FTQ et la CEQ a été officiellement cosigné par les dirigeants des deux centrales, hier à Montréal.

En fait, il s'agit non pas d'un, mais de deux protocoles liant les deux centrales, l'un de solidarité et l'autre portant spécifiquement sur le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec.

Les deux protocoles avaient déjà fait l'objet d'un débat au conseil général de la CEQ, le 7 décembre dernier. Les documents y furent adoptés par les délégués de la CEQ, avant de l'être par le bureau de direction de la FTQ.

La présidente de la CEQ, Mme Lorraine Pagé, et le président de la FTQ, M. Clément Godbout, ont qualifié d'« historique » cette signature commune. Les discussions en vue d'un rapprochement de ce type ne datent pas d'hier, mais de 25 ans. Avant la CEQ, la FTQ avait signé un protocole semblable avec la CSN, le 13 novembre dernier, après de vaines tentatives depuis 1968.

Les parties souhaitent en venir à un accord tripartite, après

qu'un troisième protocole bilatéral entre la CEQ et la CSN aura été signé, possiblement ce printemps, a déjà indiqué Mme Pagé.

Le premier protocole en est un de solidarité et de non-maraudage, qui prévoit la tenue d'activités conjointes. Les centrales s'engagent aussi à se soutenir mutuellement lors de conflits de travail ou de licenciements collectifs.

Ce protocole FTQ-CEQ inclut un volet sur l'éducation et la formation de la main-d'œuvre, de même qu'un volet sur les liens syndicaux au sein de la francophonie.

Un second protocole traite du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec, une création de la FTQ qui se veut à la fois un fonds d'investissement et un instrument économique pour maintenir ou créer des emplois.

Ce protocole stipule qu'un poste au conseil d'administration du Fonds de solidarité sera réservé à une personne désignée par la CEQ. Le Fonds de solidarité compte 250 000 actionnaires, dont 10 200 sont membres de la CEQ. L'actif du fonds atteint 1,3 milliard \$. Il aurait contribué à maintenir ou créer quelque 30 000 emplois depuis sa création.

Chevrette prévoit rencontrer à nouveau les dirigeants de l'usine Bridgestone-Firestone

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le ministre Guy Chevrette s'est dit satisfait, hier, de la rencontre qu'il a eue avec les dirigeants japonais de Bridgestone-Firestone, dont les 734 employés de l'usine de Joliette sont en grève depuis la fin du mois d'août.

Sans vouloir parler du contenu de la discussion, le député de Joliette a fait savoir, par l'intermédiaire de son attachée de presse, qu'il allait contacter le syndicat dans les prochains jours.

« M. Chevrette et la partie patronale sont convenus de se reparler avant la fin de la semaine », a ajouté le porte-parole.

Le ministre, qui est député de Joliette à l'Assemblée nationale, a discuté durant près d'une heure avec ses invités au bureau du ministre des Affaires municipales, à Montréal. Il devait soumettre aux Japonais et à leurs repré-

sentants des États-Unis une solution pour en arriver à une entente ou, tout au moins, à une reprise des négociations. « M. Chevrette ne veut pas négocier sur la place publique », a précisé notre interlocuteur.

À quelques jours de Noël, la situation financière devient plus en plus difficile non seulement pour les grévistes mais aussi pour l'ensemble des commerces de la région de Joliette qui voient leurs chiffres d'affaires diminuer, au lieu d'augmenter comme d'habitude en cette période.

La masse salariale des employés de cette usine est de 40 millions et les pertes depuis quatre mois se font passablement sentir.

Depuis le début de décembre, les grévistes reçoivent 220 \$ par semaine de leur syndicat, ce qui est bien loin des salaires qui leur sont versés lorsqu'ils travaillent.

Outremont veut en avoir le coeur net

CLAUDE-V. MARSOLAIS

■ Décidé à prendre le taureau par les cornes, le conseil municipal d'Outremont s'appropriait hier soir à nommer des représentants chargés de rencontrer les dirigeants de CP Rail afin de solutionner le dernier obstacle au projet de développement résidentiel de 500 millions de dollars : la densité du projet.

« Nous avons des éléments de réponse sur tous les aspects du développement domiciliaire de la gare de triage du CP, sauf sur celui de la densité qui est intimement lié à celui de la rentabilité du projet, de dire le maire Jérôme Unterberg. Or, nous n'avons aucune étude sérieuse qui viendrait appuyer les prétentions de CP Rail selon lesquelles il faudrait 1550 logements pour que le projet soit viable. »

Jusqu'à présent, CP Rail a toujours soutenu qu'il fallait 1550 logements sur le terrain même de la gare de triage, plus 300 sur des terrains à être échangés avec la Ville, soit un total de 1850.

« Nous reconnaissons que la société ferroviaire a le droit d'anticiper un rendement convenable sur son investissement, soit autour de 20 pour cent, mais nous n'avons jamais eu l'occasion d'en débattre le bien-fondé. C'est pourquoi nous voulons, avec des experts, valider cette question de la rentabilité », d'ajouter le maire en signalant que cette question devrait être élucidée avant la réunion du conseil municipal de février prochain.

Dans ce dossier, il appert que les problèmes liés à la circulation et à la trame architecturale de l'ensemble immobilier soient à toutes fins utiles réglés. La Ville d'Outremont a en main les chiffres concernant la construction d'un tunnel sur le boulevard Beaubien (2,5 millions) et les coûts supplémentaires que représente l'installation additionnelle de 1800 habitants au chapitre des travaux publics, du service de la prévention des incendies, etc. Mais elle hésite avant de donner son aval à des constructions de six à neuf étages alors que la trame urbaine du secteur ne dépasse pas trois ou quatre étages.

Bref, Outremont entend demeurer maître de ses décisions avant de donner son aval au projet immobilier en vérifiant avec certitude les chiffres de CP Rail sur la rentabilité du projet.



Les passagers du train de Deux-Montagnes doivent encore prendre leur mal en patience.

PHOTO CHRISTIAN QUAY, La Presse

Train Deux-Montagnes : service encore restreint

GEORGES LAMON

■ À la suite des difficultés techniques que connaît le constructeur Bombardier avec ses locomotives, les mêmes restrictions de service seront maintenues sur la ligne ferroviaire Montréal-Deux-Montagnes, aujourd'hui et peut-être au cours des prochains jours.

À la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM), qui gère le réseau, son porte-parole, Pierre G. Laporte, a indiqué hier à La Presse que le service de quatre trains le matin et autant le soir aux heures de pointe sera maintenu. Toutefois, il faudra s'attendre à quelques minutes de retard supplémentaire. Ainsi quatre trains quitteront la gare centrale de

Montréal à 16 h 25, 16 h 45, 17 h 20 et 18 heures.

Cependant la STCUM n'entend pas offrir aux usagers de ce secteur un service d'autobus pour pallier l'absence de trains.

« Nous n'avons pas d'autobus disponibles pour assurer ce service, a expliqué M. Laporte. Ils sont tous occupés. »

Il a rappelé qu'apparavant Bombardier parlait de certains ajustements sur les locomotives, mais qu'aujourd'hui on rapporte que le problème est plus sérieux. Il s'agit d'une défectuosité électrique du moteur. Hier matin, 34 des 56 voitures étaient en service et rien ne laisse présager de grands changements.

Chez Bombardier, sa porte-parole, Anne Gagnon, a indiqué au cours d'un bref ap-

pel téléphonique qu'« une quarantaine de spécialistes se penchaient sur le problème » pour tenter d'y remédier. À son avis, les spécialistes sont confrontés à une question complexe. D'ailleurs, ce matin, la direction de Bombardier, flanquée de ses experts, tiendra une rencontre de presse pour apporter des précisions à ce sujet.

Tout porte cependant à croire qu'il s'agit essentiellement d'une anomalie ou défectuosité au moteur qui propulse ces locomotives et qui a été conçu par la compagnie Générale Électrique. Apparemment, la neige s'infiltrait dans le moteur, causant de la condensation pouvant provoquer un court-circuit et même faire brûler le moteur. Ce qui, semble-t-il, serait déjà arrivé.

Montréal demande la permission de démolir un couvent

CLAUDE-V. MARSOLAIS

■ Le conseil municipal de Montréal vient d'adopter une résolution demandant au Comité consultatif de Montréal sur la protection des biens culturels l'autorisation de démolir le couvent Saint-Isidore, situé au 7440, rue Notre-Dame Est, qui avait été cité monument historique par la Ville, le 26 novembre 1990.

Au début de l'année, le comité exécutif de la Ville donnait ordre au service des finances

d'émettre un chèque de 420 000 \$ à l'ordre de la Communauté des Soeurs de la charité de la Providence, qui avait contesté la citation du couvent, en règlement complet du dossier pourvu que la communauté renonce à toute poursuite éventuelle. Le comité exécutif s'engageait pour sa part à recommander au conseil l'abrogation de la citation et d'autoriser par la suite sa démolition.

Or, avant de procéder à l'abrogation de la citation et par la suite à la démolition du cou-

vent, la Ville doit obtenir l'aval du dit Comité consultatif sur la protection des biens culturels.

Il faut se rappeler que le Comité consultatif de Montréal sur la protection des biens culturels avait indiqué en 1990 que le bâtiment historique datant de 1852 était représentatif d'un courant d'architecture vernaculaire qui a eu cours au XIXe siècle dans la région de Montréal et qu'il constituait le dernier témoignage de l'ancien village de Longue-Pointe.

Y-a-t-il de nouveaux éléments

qui permettraient au Comité consultatif de revenir sur sa décision ?

Si l'on se fie aux notes explicatives accompagnant la résolution du conseil, le service des permis et inspections note que l'état actuel de l'environnement de l'immeuble rend très difficile la mise en valeur de la propriété à cause des activités du port de Montréal.

« L'expansion du port à cet endroit est un enjeu stratégique pour Montréal. Le développement de ce terrain de 300 000

Feu vert pour Villa-Maria

ANDRÉ PÉPIN

■ Le conseil municipal, malgré une vive opposition de plusieurs résidents de Notre-Dame-de-Grâce, a adopté hier soir un règlement pour permettre de construire des appartements sur des terrains de plus de 45 acres avoisinant Villa-Maria, même si ce quartier compte huit fois moins d'espaces verts que la moyenne. Le conseiller Pierre Goyer, membre du comité exécutif, fort de la majorité au conseil, s'appropriait à proposer l'adoption d'un nouveau règlement de zonage pour permettre la construction d'habitations.

Villa-Maria, c'est un ensemble de propriétés historiques appartenant à trois communautés, les Adoratrices du Précieux-Sang, la Congrégation Notre-Dame, les Soeurs de la Providence, et à la CECM. Ces propriétés sont situées entre le boulevard Décarie et l'avenue Victoria, et entre Côte-Saint-Luc et le boulevard Westmount.

Les résidents du quartier, jusqu'à l'été dernier, profitaient des terrains boisés, de la quiétude des lieux. Mais ces propriétés privées, mises en vente, trouvent preneur et l'administration Bourque accepte de changer la vocation des terrains.

Ultimement, c'est plus de 600 logements qui pourraient être construits sur les lieux, près de l'autoroute Décarie. Le terrain boisé, soutiennent les résidents, constitue un véritable mur contre la pollution.

Dans une première phase, le projet prévoit 172 habitations, dont deux conciergeries. Le monastère sera conservé, mais transformé en appartements. Dans le bois des soeurs, des maisons en rangées seront construites, ce qui nécessitera la coupe de plusieurs gros arbres.

qui permettraient à l'expansion de l'industrie portuaire puisqu'il n'y a plus de terrain vacant disponible », lit-on.

Au cours de l'année, les autorités du port avaient indiqué qu'elles étaient peu intéressées à acquérir des terrains dans l'enceinte formée par les rues Caty et Bruneau, tout près du couvent Saint-Isidore. Toutefois, plus récemment, on a évoqué au conseil municipal des projets d'expansion de la société Cast dont le terminal est situé à l'est du pont-tunnel Lafontaine.

SOYEZ PRÊT POUR NOËL!



rabais \$15 **39.99** ~~54.99~~

Interphone FM sans fil. 3 canaux, bouton blocable pour écoute continue. Utilisez le filage de la maison pour envoyer les signaux. Ajoutez autant de postes que nécessaire pour monter un réseau. 43-8218

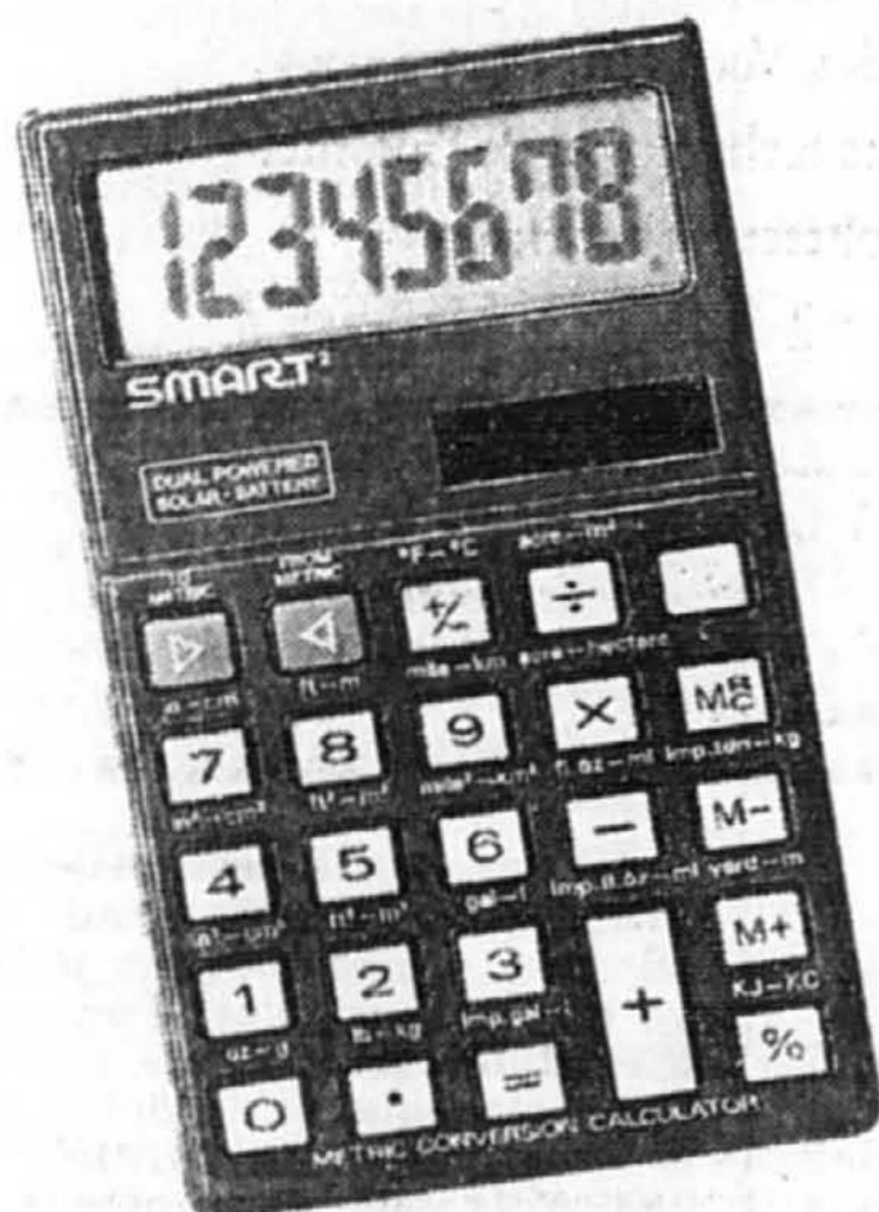
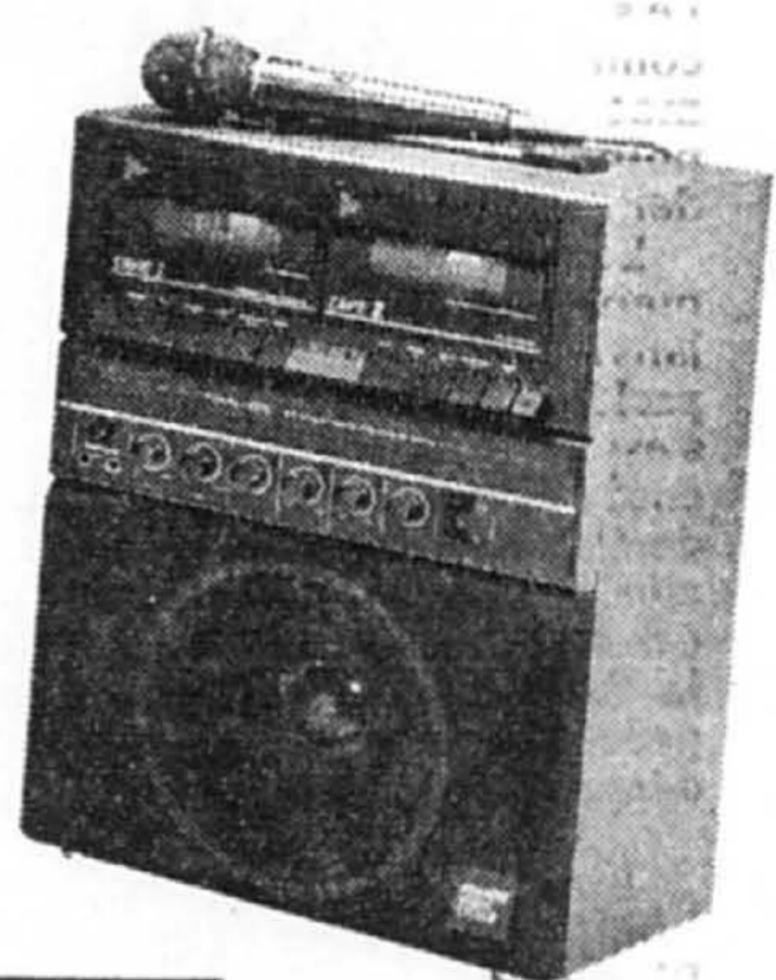
rabais \$6 **13.99** ~~19.99~~

Porte-clés avec réveil à ACL qui annonce l'heure en anglais. 63-910



rabais \$40 **159.99** ~~199.99~~

Système Karaoke à deux platines avec ampli et mélangeur. Permet d'enregistrer votre voix avec la trame sonore de vos chansons favorites. 32-9200



rabais \$6 **13.99** ~~19.99~~

Calculatrice métrique EC-804 permet de faire 21 conversion du système métrique à impérial et vice-versa. 65-8104



rabais \$10 **49.99** ~~59.99~~

Iluma Storm Lite. Placez votre main sur le globe ou faites du bruit près du micro et amusez-vous à regarder les éclairs que vous produisez. 63-8014



rabais \$60 **129.99** ~~189.99~~

Balayeur VHF/Hi-UHF à 10 canaux PRO-2033 avec radiométéo, balayage de 12 canaux par seconde, délai de balayage, verrouillage de canal et protection de mémoire. 20-410

rabais \$10 **29.99** ~~39.99~~

Magnétophone CTR-93 Sing-A-Long avec micro d'accompagnement détachable et gros boutons faciles à utiliser. 14-860



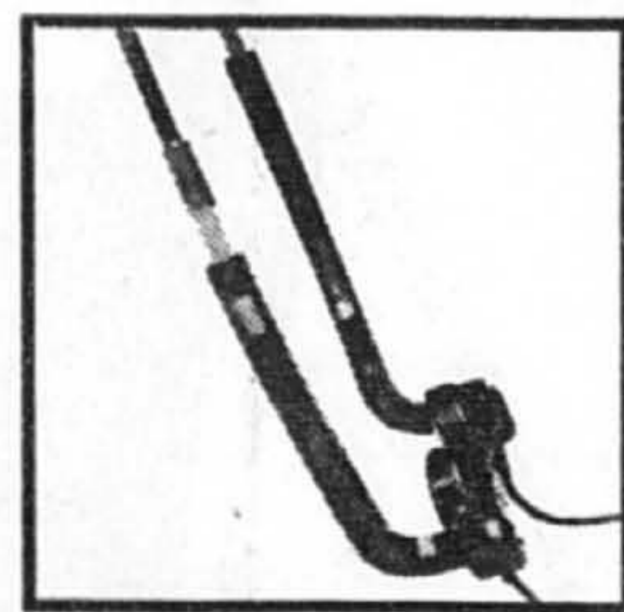
rabais \$45 **34.99** ~~79.99~~

Monstre à 6 roues qui peut filer jusqu'à 274 m/minute. Télécommande à 7 fonctions et direction spéciale permettant de pivoter sur place. Disponible en versions de 27 et de 49 MHz. 60-8914/5



rabais \$5 **14.99** ~~19.99~~

Écouteurs HP 320 hydro-résistants avec serre-tête repliable. 33-8214



Piles AA alcalines. Achetez-en plusieurs pour ne jamais en manquer. Paquet de 12. 23-652



rabais \$5 **9.99** ~~14.99~~

Carrousel à CD. Capacité de 44 CD. Assemblage requis. 42-8344



RadioShack DIVISION INTERKON C. CANADA LTÉE
Vous avez des questions. Nous avons les réponses.™

DEMANDEZ LA VÔTRE! Une carte de crédit RadioShack vous permet de faire vos achats sans tarder. Nous indiquons les prix de détail réels sans les taxes applicables. Nous rejetons toute responsabilité relative aux erreurs photographiques ou typographiques. Piles, bandes, accessoires non fournis sauf mention contraire. Le magasin ou détaillant RadioShack le plus proche est dans les pages blanches. *TMS/M Marques de commerce de RadioShack, une division de Tandy Corporation U.S., dont Inter-TAN est un utilisateur agréé.

Expire le 24 déc. 95



RIEN À PAYER AVANT 90 JOURS
Sur les achats faits avec une carte de crédit RadioShack. Demandez les détails.

Québec nie vouloir fusionner des hôpitaux

Un député libéral avait évoqué des regroupements de services administratifs

MARC THIBODEAU

Le ministère de la Santé et des Services sociaux ne catégoriquement vouloir fusionner les trois hôpitaux pédiatriques de la métropole, contrairement à ce qu'affirme le député libéral Pierre Marsan.

« Il n'y a aucun projet du genre sur la table », a indiqué hier à La Presse le porte-parole du ministre, Martin Caillé. M. Marsan aurait intérêt à mieux vérifier ses informations avant de lancer des déclarations du genre.

M. Caillé a fait ces déclarations en début de soirée, quelques instants à peine après avoir communiqué avec le directeur de la région régionale de Montréal-Centre, Marcel Villeneuve.

« Il m'a confirmé qu'ils n'avaient aucune intention de défendre une telle fusion. C'est donc un non catégorique sur

toute la ligne », a noté le porte-parole.

Dans une entrevue accordée hier à La Presse Canadienne, M. Marsan, la critique de l'opposition officielle en matière de Santé, affirmait que le gouvernement entendait regrouper, afin de faire des économies au plan des services administratifs, l'hôpital Sainte-Justine, l'hôpital de Montréal pour Enfants et l'hôpital Marie-Enfant, un établissement de l'Est.

Dans cette optique, disait-il, les services administratifs des trois établissements seraient rassemblés à l'instar des corps médicaux et infirmiers.

Le député indiquait par ailleurs que le gouvernement souhaitait démanteler deux centres d'hébergement pour personnes âgées — en l'occurrence le Centre de soins prolongés de Montréal ainsi que le Centre d'héber-

gement Grace Dart — dans les bâtiments de l'hôpital Reine-Elizabeth, l'un des établissements voués à la fermeture dans le cadre de la réorganisation du réseau de soins de la métropole.

Martin Caillé a indiqué que la fusion entre les hôpitaux Sainte-Justine et Montréal pour Enfants était d'autant plus improbable que ces centres sont liés à des institutions d'enseignement distinctes, soit l'Université de Montréal et l'Université McGill. L'Hôpital de Montréal pour Enfants est d'ailleurs l'un des cinq hôpitaux devant fusionner afin de former le Centre hospitalier universitaire de McGill.

En ce qui a trait à l'hôpital Marie-Enfant, il a noté que les praticiens de l'établissement ont déjà indiqué par le passé à la région régionale leur intérêt pour un « rapprochement » avec l'hôpital Sainte-Justine.

« Malgré tout, il n'est pas non plus question de fusionner ces deux centres », dit le porte-parole.

L'annonce de M. Marsan en ce qui a trait aux centres pédiatriques a également suscité une vive surprise à l'hôpital Sainte-Justine, où l'on dit n'avoir jamais eu vent d'un tel projet.

« C'est la première fois qu'on entend parler de ça », a noté le porte-parole, Hélène Saint-Hilaire. Le conseil d'administration de notre hôpital n'a jamais été saisi de cette question et il n'y a personne ici qui travaille en ce sens.

Martin Caillé a précisé finalement que l'idée de relocaliser les deux centres d'hébergement mentionnés à l'hôpital Reine-Elizabeth constituait « l'une des hypothèses envisagées par la région » afin de réutiliser les locaux de ce dernier établissement.

Un professeur devra payer 7000 \$ à une employée harcelée

GEORGES LAMON

Un professeur de l'université Concordia, Kailash Chandra Dhawan, directeur du Programme d'affaires internationales, vient d'être condamné par le Tribunal des droits de la personne à payer des dommages moraux de 7000 \$ à son ex-employée, Mary Genova, pour harcèlement sexuel.

Dans sa décision rendue le 14 décembre, le juge Simon Brossard accueille la demande de la Commission des droits de la personne et conclut « qu'il y a eu en l'espèce harcèlement sexuel sous forme de propositions, atouchements, menaces et promesses ».

Ce comportement a duré presque quatre ans et a causé des problèmes de santé à la plaignante, qui a fini par démissionner de son poste.

Le professeur Dhawa, lui, nie catégoriquement les faits qu'on lui reproche, alléguant même qu'il s'agissait d'une vengeance de la part de son employée. Qui plus est, il avait répliqué par des pressions à l'égard de Mme Genova, une grève de la faim et une action devant la cour pour « atteinte à sa réputation ». Cette action devrait être entendue l'an prochain.

Mme Genova était employée à temps partiel à l'université Concordia depuis 1981. Entre 1988 et 1992, elle avait été affectée au programme dirigé par le professeur Dhawan. Pendant cette période M. Dhawan, par ses paroles, ses gestes et son comportement, avait créé un climat de travail intolérable au point qu'elle a fini par demander son transfert.

Le harcèlement avait commencé au printemps 1988. En janvier 1991, Mme Genova en a parlé à ses collègues de travail et s'est adressée au Bureau des recours sur le harcèlement sexuel de Concordia. L'année suivante, elle a demandé un transfert. En octobre 1993, elle s'est plainte à la Commission des droits de la personne et sa demande a été déposée en 1995.

Autre cas
Par ailleurs, la juge Michèle Rivet, du même tribunal, a condamné le Centre d'accueil Villa Plaisance, de Cap-aux-Meules, aux Îles-de-la-Madeleine, à verser un total de 100 039,04 \$, pour « discrimination fondée sur le sexe », à six employées, Mmes Line Chiasson, Marie Décoste-Arseneau, Jeanne Langford, Fabiola Leblanc, Simone Poirier et Jacqueline Thorne.

En octobre 1992, le centre d'hébergement et de soins de longue durée pour personnes âgées affichait deux postes de préposés aux bénéficiaires, qu'il réservait aux hommes. Question de « respecter le droit des bénéficiaires masculins de recevoir des soins par des préposés du même sexe », ce que ne consacrait pas le législateur.

Le tribunal conclut donc que le centre d'accueil n'a pas démontré que l'exclusion des femmes des postes « constitue une exigence professionnelle justifiée ».

FONDS MUTUELS LIGNE VERTE

Nous investissons dans les technologies de l'information... vous en récoltez les bénéfices.

De tous les secteurs de l'économie, il en est un qui croît à toute vitesse, comme en témoignent nos rendements.

Pensez haute technologie

Le Fonds science et technologie Ligne Verte® de la Banque TD* investit dans des sociétés à la fine pointe de la technologie qui sont engagées dans les domaines suivants : informatique, logiciels, médias interactifs, sciences de la vie et soins de santé. Les choses évoluent à un rythme infernal dans ces secteurs. Aussi avez-vous la possibilité de réaliser des rendements fabuleux, à condition de savoir où et quand investir.

Conseils experts et rendement à long terme

Notre Fonds science et technologie bénéficie du savoir-faire de T. Rowe Price Associates, Inc. qui agit comme conseiller en placements. Très réputée, cette firme de placement américaine gère à l'heure actuelle un actif supérieur à 72 milliards de dollars américains. Depuis 1987, son Fonds science et technologie obtient la meilleure cote (cinq étoiles) pour le rendement total, compte tenu du niveau de risque.

Fonds science et technologie Ligne Verte

62%

Rendement annuel composé au 30 novembre 1995

Le fonds le plus performant au Canada

Pendant neuf mois consécutifs**, le Fonds science et technologie Ligne Verte de la Banque TD a supplanté tous les fonds mutuels au Canada avec son rendement sur douze mois. Il se démarque depuis sa création en décembre 1993 en affichant un rendement annualisé de 43 %. Il va sans dire que rendement et volatilité vont de pair dans un secteur de croissance comme celui-ci. Ce fonds convient donc à merveille au volet croissance d'un portefeuille diversifié axé sur le long terme.

Fonds sans frais d'acquisition : la totalité de votre placement vous rapporte

Les fonds mutuels Ligne Verte sont vendus sans frais d'acquisition. Il n'y a pas de frais de vente, pas de frais d'ouverture de compte ni de frais déguisés. Vous risquez seulement de verser au fonds des frais de 2 % si vous vendez ou transférez des unités du Fonds science et technologie dans les 90 jours de l'achat.

Téléphonez-nous dès aujourd'hui.

Pour en savoir davantage sur le Fonds science et technologie Ligne Verte de la Banque TD, composez le 1-800-363-1167. Vous pouvez également passer à une succursale TD ou encore visiter notre site Web sur l'Internet, à l'adresse suivante : <http://www.tdbank.ca/tdbank>. Nos spécialistes des placements se feront un plaisir de vous aider. Vous verrez que si vous investissez dans les technologies de l'information, vous en récoltez les bénéfices.

Composez: 1-800-363-1167

La gamme de fonds mutuels Ligne Verte de la Banque TD* est également disponible auprès de ces importants distributeurs :
Courtiers exécutants : Services d'Investissement Ligne Verte Inc. - Actions en direct® de la Banque Royale - Pro-investisseur CIBC - Hongkong Bank Discount Trading Inc. - Ligne d'action de la Banque de Montréal - **Courtiers traditionnels :** Société d'Investissements TD Evergreen® Inc. - Nesbitt Burns Inc. - **Sociétés de planification financière :** Ross Dixon Financial Services - Fortune Financial - Rice Financial Group Inc. - Regal Capital Planners Ltd. - Planvest Pacific Financial Corporation - Private Investors Management Inc. **Distributeurs de fonds mutuels :** Mutual Fund Direct Inc.

FONDS MUTUELS LIGNE VERTE
POUR QUE VOS PLACEMENTS RAPPORTENT*



*La gamme de fonds mutuels sans frais d'acquisition Ligne Verte de la Banque TD est offerte par Les Valeurs Mobilières Toronto Dominion Inc. (= VMTDI), filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion. Les prospectus simplifiés contiennent des renseignements importants relativement à ces fonds mutuels, et nous vous invitons à les lire attentivement avant d'investir. Veuillez vous procurer un exemplaire du prospectus. Les valeurs unitaires et les rendements fluctuent. Le taux de rendement mentionné correspond au rendement total composé annuel historique au 30 novembre 1995 et tient compte des fluctuations de la valeur unitaire et du réinvestissement de toutes les distributions. En outre, les frais et honoraires entraînant une diminution des rendements ont été soustraits. Toutes les données fournies se rapportent au rendement antérieur et ne sont pas garanties du rendement futur. Ce fonds a été créé le 15 décembre 1993. Les placements dans les fonds mutuels ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par la Régie d'assurance-dépôts du Québec, et ne sont pas garantis par La Banque Toronto-Dominion. * Marques de commerce de La Banque Toronto-Dominion. VMTDI est un usager inscrit. ** Selon The Globe and Mail Report on Mutual Funds, pour les mois de janvier à septembre 1995. * Marques de commerce utilisées avec la permission de leur détenteur respectif. VMTDI - membre FCPE.

POURQUOI PRIVATISER LA PRODUCTION DE RADIO-QUÉBEC ?

Des compétences reconnues
Une expertise enviée
De l'avant-gardisme
Une qualité supérieure
À un coût comparable

POURQUOI S'EN PRIVER ?



CEQ J'aime Radio-Québec avec un grand A

PROLONGATION, DERNIER JOUR!

Horaire spécial pour le temps des fêtes : mardi 9h-21h

Dépêchez-vous!
Il ne reste
que 7 jours
avant
Noël!

RABAIS RABAIS RABAIS! du temps des fêtes

ÉPARGNEZ
JUSQU'À **70%**

sur articles présélectionnés à prix réduits!
Démonstrateurs, quantités limitées, produits manquants des accessoires et/ou l'emballage

MAINTENANT
OUVERT À
QUÉBEC

Notre 8^e supercentre de
l'électronique au Québec!

DERNIER JOUR!

AUCUNE TPS

sur appareils audio et vidéo
présélectionnés

REMISE DE 100\$
sur une imprimante

HP HEWLETT
PACKARD
à l'achat d'un ordinateur présélectionné
IBM AST COMPAQ PACKARD BELL

DERNIER JOUR!

OPTION
AUCUN
PAIEMENT NI INTÉRÊT*
pendant **6 mois**

sur tous les ensembles d'ordinateurs AST
Détails en magasin

GROS ÉLECTROMÉNAGERS
AUCUN INTÉRÊT
PENDANT

12 MOIS

sur une immense sélection de
gros électroménagers
Détails en magasin.

GROS ÉLECTROMÉNAGERS
TPS ET LIVRAISON
INCLUSES

sur tous les gros électroménagers
Les prix seront réduits par une somme égale à la TPS.

TÉLÉPHONE CELLULAIRE
Motorola DPC550

GRATUIT

à l'inscription à un plan «Amigo» de
Cantel pour seulement 19,95\$ par mois.
Nouvelles mises en service seulement.
Détails en magasin.

FUTURE SHOP

SUPER CENTRE DE L'ÉLECTRONIQUE

POINTE CLAIRE	6321, AUTOROUTE 40	428-1999
LAVAL	1645, BOUL. LE CORBUSIER	978-5420
GREENFIELD PARK	745, BOUL. TASCHEREAU	465-4260
MARCHÉ CENTRAL	1041, RUE DU MARCHÉ	387-3188
ANJOU	7200, BOUL. DES ROSERAIES (DERRIÈRE LES GALERIES D'ANJOU)	352-8825
LASALLE	7077, BOUL. NEWMAN (CARREFOUR ANGRIGNON)	368-8002
GATINEAU	25 CHEMIN DE LA SAVANE	(819) 246-2166
LA VILLE DE QUÉBEC	2700 BOUL. LAURIER, STE-FOY	650-1999

Dix pompiers de Lachine se retrouvent coincés entre leur syndicat et la Ville

GILLES PAQUIN

Dix pompiers de Lachine se retrouveront sans emploi le 1^{er} janvier prochain si leur syndicat et la Ville ne parviennent pas à s'entendre sur leur transfert au service des travaux publics.

La Ville a décidé, le mois dernier, d'abolir 10 postes au service de la prévention des incendies et de transférer les titulaires aux travaux publics. Elle compte réaliser une économie de 450 000 \$ par année en faisant de ces nouveaux cols bleus des pompiers volontaires.

La manoeuvre se heurte cependant à l'opposition du syndicat des pompiers qui offre de compenser les dépenses de la municipalité par d'autres moyens. Selon les syndicats, la Ville épargnerait tout autant en gelant les salaires et en restreignant les avantages sociaux des pompiers.

Cette contre-proposition a été repoussée par le

conseil qui tient mordicus à réduire la taille de son service de prévention des incendies, soutenant que les autres municipalités de même importance ont déjà fait de même.

Coincés entre l'arbre et l'écorce, les 10 hommes visés par les mesures budgétaires de la Ville ont accepté, vendredi, le changement de service proposé. Leur syndicat refuse néanmoins de souscrire à leur démarche et demande à Québec de nommer un arbitre des relations de travail pour dénouer le conflit.

La demande de la Ville impose une diminution de salaire de 14 000 \$ par année aux dix pompiers ciblés par la « réorganisation » administrative, souligne le président du syndicat, Michel Gauthier. C'est une mesure injuste et injustifiée puisque la Ville peut atteindre son objectif autrement, dit-il.

Le syndicat affirme que la Ville pourrait épargner plus de 420 000 \$ par des retraites anticipées, un gel des salaires et la modification des avantages

sociaux consentis aux pompiers. Il réclame cependant la sécurité d'emploi pour les autres pompiers.

Cette dernière condition est inacceptable, personne n'offre la sécurité d'emploi de nos jours, réplique le conseiller Yves Lemire, président de la commission des finances de la Ville. D'ailleurs, la Ville tient à réduire le nombre de pompiers et ne peut se contenter des autres mesures suggérées.

Le président du Syndicat des pompiers du Québec, Gilles Raymond, estime pour sa part que la réduction du nombre de pompiers de Lachine met la sécurité de la population en péril en plus de violer le code du travail.

« La Ville veut mettre les gens à genoux pour négocier ensuite, c'est dinosaurien comme attitude », dit-il.

Pour manifester leur appui à leurs collègues de Lachine, des représentants des syndicats de pompiers de nombreuses villes du Québec participent, mercredi matin, à une manifestation devant l'hôtel de ville de Lachine.

Le pharmacien Jean Coutu veut vendre encore du tabac

Presse Canadienne

Le pharmacien Jean Coutu ne fume plus depuis 27 ans parce qu'il considère que le tabac est un produit nocif pour la santé. Il entend toutefois continuer à vendre des cigarettes dans ses commerces, malgré l'opposition de l'Ordre des pharmaciens du Québec.

C'est ce qu'il a soutenu, hier, devant un comité de discipline de l'Ordre des pharmaciens où il est accusé d'avoir vendu des cigarettes dans sa pharmacie de l'avenue du Mont-Royal.

L'Ordre des pharmaciens considère que la vente du tabac est incompatible avec l'exercice de la profession de pharmacien.

M. Coutu a fait remarquer que la vente des cigarettes se fait aux caisses situées dans la partie commerciale de ses établissements, qui est distincte de l'aire réservée à la vente des médicaments.

M. Coutu a rappelé qu'il préside une société publique et qu'il doit à ses actionnaires de faire en sorte que ses activités commerciales soient rentables.



ROLEX
OYSTER PERPETUAL
DATEJUST

Seulement chez votre bijoutier autorisé Rolex

EVEREST
CHERBAKA
Joailliers-Bijoutiers Depuis 1950
8910, boul. Lajeunesse, Montréal (Québec) H2M 1R9
Tel: (514) 388-5358 Fax: (514) 388-2562

ARGENT DISPONIBLE
Problèmes de liquidités?
Prêt commercial seulement
Confidentiel
Finance Rapide Cie Ltée
342-4488

RÉSULTATS
Tirage du 95-12-18

2	10	15	18	19
20	27	30	31	33
36	38	44	45	55
56	57	60	64	65

Prochain tirage: 95-12-19

T.V.A. LE RESEAU DES TIRAGES
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

jusqu'à

50

sur
manteaux
habits
vestons
pantalons
chandails
chemises

GAUTHIER
HOMME

8631, boul. Saint-Laurent, Mtl. (au sud du boul. Crémazie)
tel.: 381-3591

Heures d'ouverture: lun. mar. mer. et ven.: 9 h à 18 h
jeudi: 9 h à 21 h et samedi: 9 h à 17 h

Un don pour l'amour des enfants

FONDATION DE L'HÔPITAL
SAINTE-JUSTINE
Tél.: 345-4710

L'ÉQUIPE QUI FAÇONNE LA VIE

Chaque jour, nos équipes choisissent pour vous les plus beaux produits naturels.

Nos aliments, suppléments, lignes de soins du corps et articles-cadeaux sont tous triés pour colorer la vie.

Venez en parler avec nous.

RACHELLE-BÉRY
BOUTIQUE-SANTÉ
ÉPICERIES-SANTÉ

15% de rabais sur des items choisis en magasin (offre limitée)

ÉPICERIES
505, rue Rachel Est
Montréal (Québec)
H2J 2H3
Tél.: 524-0725

2510, rue Beaubien Est
Montréal (Québec)
H1Y 1G2
Tél.: 727-2327

4660, boul. Saint-Laurent
Montréal (Québec)
H2T 1R3
Tél.: 849-4118

BOUTIQUE
Les Halles de la Gare
Gare centrale
895, rue de la Gauchetière O.
Montréal (Québec)
H3B 4G1
Tél.: 875-5611

VENTE DE LIQUIDATION • VENTE DE LIQUIDATION • VENTE DE LIQUIDATION • VENTE DE LIQUIDATION • VENTE DE LIQUIDATION

LIQUIDATION DU MANUFACTURIER

VÊTEMENTS DE SKI ET DE GOLF

Joff

VÊTEMENTS DE SKI **KITZBÜHEL**
black balls VÊTEMENTS DE SNOWBOARD

OUVERT AU PUBLIC
PLUS DE **4 000 000 \$** À ÉCOULER

NOUVEL ARRIVAGE: DEMAIN

VÊTEMENTS DE SKI Joff

L'EXTRÊME: MANTEAU DE SKI TECHNIQUE
LE CAMPAGNARD: MANTEAU TECHNIQUE POUR FEMME
L'EXPERT: ENSEMBLE DE SKI POUR HOMME

ESCOMPTE DE **40 À 70%**

UN SEUL ENDROIT: 1151, AUTOROUTE 13 À LAVAL

HEURES D'OUVERTURE
LUNDI AU VENDREDI, 10 h à 20 h
SAMEDI, 9 h à 17 h
DIMANCHE, MIDI À 17 h

MTL	AUTOROUTE 13	LAVAL
BOL. SAMSON	Joff	BOL. ST-MARTIN
		AUTOROUTE 440

SORTIE 12 BOUL. SAMSON, SUR LA VOIE DE SERVICE DE L'AUTOROUTE 13, CÔTÉ EST.

LIQUIDATION DU MANUFACTURIER

AVENTURE
ELECTRONIQUE
PROFITEZ DE CES OFFRES EXCEPTIONNELLES!

MEILLEURS PRIX GARANTIS

- AVANT LA VENTE
- 30 JOURS APRÈS LA VENTE!
- LIVRAISON GRATUITE
- PLANS DE FINANCEMENT VARIÉS

INTERNET
3 MOIS D'ACCÈS COMPLET

PLUS 30 HEURES DE JOUR SEULEMENT **29.97\$**

PLUS 120 HEURES DE JOUR SEULEMENT **59.97\$**

Détails en magasin

Microsoft Promotion
À l'achat de SideWinder 3D Pro...
Obtenez MS Space Simulator GRATUITEMENT • MS-DOS (Val: 69.99\$)
Exclusivement chez Aventure
79.99

Canon
IMPRIMANTE COULEUR BJC-4000 INKJET
• Jet d'encre couleur
• Vitesse d'impression 5ppm
• Résolution 360 ppp
• 20 fontes résidentes
• Alimenteur automatique de papier 100 feuilles
399.00 (Rég: 439.00)

CASIO
CAMERA DIGITALE À CRISTAUX LIQUIDES • Pour Macintosh et Windows
Branchez la à l'ordinateur ou au téléviseur! Vérifiez votre photo mesurant qu'elle a été prise! Transférez les photos sur cassettes VHS! Imprimez vos photos sur papier!
1029.00

MAXTOR
MISE À JOUR DISQUE RIGIDE
• 3.5" IDE/AT disque rigide
• Interface IDE avancé
• Facile d'installation
299.00 (850 Mo)

REVEAL
MISE À JOUR MULTIMÉDIA
• Lecteur CD-ROM 4X interne
• Carte de son série 16 bits
• Haut-parleurs stéréo 8 watt
• 20 titres multimédia
• 10 CD-ROM, 10 AUDIO
399.00 (CD-ROM 4X)

MAINTENANT OUVERT LUNDI AU VENDREDI de 9H à 21H SAMEDI de 9H à 17H DIMANCHE de 10H à 17H

Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles sont des démonstrateurs. Le prix de vente et le stock sont disponibles dans tous nos magasins. *Durant 30 jours suivant l'achat aux mêmes conditions dans la même région, un marchand autorisé qui a la marchandise en stock.

BROSSARD 8100 boul. Taschereau (514) 923-8100	CENTRE FAIRVIEW Entrée boul. Brunswick (514) 630-8115	CHATEAUGUAY 19 boul. St-Jean-Baptiste (514) 344-3333	LA SALLE 5900 boul. Desjardins, Carré Desjardins (514) 733-6900	LAVAL 7800 boul. Newman (514) 595-7900	LAVAL 3956 Autoroute 440, Décar 440 (514) 488-3956
LONGUEUIL 3714 Chemin Chambly (514) 674-3714	MONTRÉAL 3330 boul. St-Joseph E. (514) 255-3520	ST-LEONARD 4550 boul. Métropolitain E. (514) 722-4550	SHERBROOKE 3280 boul. Portland (819) 346-6633	TROIS-RIVIÈRES Carrefour Trois-Rivières-Ouest (819) 491-4520	PLUS DE 150 points de vente!

• Place Montréal Trust (514) 282-0432 • Complexe Desjardins (514) 287-9696 • Montréal 1563 Mont-Royal (514) 528-5201
• Les Halles de Granby (514) 776-7844 • Sherbrooke Carrefour de l'Estrie (819) 820-1732 • Repentigny Galeries de la Rivière-Nord (514) 582-5094
• Place Alexis Nihon • Complexe Desjardins • Place Desormeaux • Carrefour de l'Estrie • Les Galeries de Joliette • Centre Lovell • Galeries Montclair • Place Montréal Trust • Carrefour du Nord • Carrefour Richelieu • Galeries Rivière-Nord • Les promenoirs du Parc • Promenoirs St-Basile • Galeries de Terrebonne • Place Versailles

De brillantes raisons d'avoir un Macintosh à la maison.

Raison n° 1

Faire du multimedia, c'est excitant quand ça marche, et ça fonctionne avec un Macintosh, ce qui n'est pas toujours le cas avec d'autres PC. En effet, contrairement à d'autres PC, tous les Macintosh ont des interfaces audio et vidéo intégrées. En fait, la plupart des ordinateurs Macintosh sont prêts à recevoir l'ensemble de vos périphériques, les

Le plus vendu des ordinateurs pour la maison¹

- n° 1 Apple
- n° 2 Compaq
- n° 3 Seenix
- n° 4 AST
- n° 5 IBM

ment à d'autres PC, tous les Macintosh ont des interfaces audio et vidéo intégrées. En fait, la plupart des ordinateurs Macintosh sont prêts à recevoir l'ensemble de vos périphériques, les

Raison n° 1

Un Macintosh est conçu en fonction de l'utilisateur. En fait, il a été le premier ordinateur reconnu pour sa facilité d'utilisation. Et malgré les

Le plus vendu des ordinateurs multimédias²

- n° 1 Apple
- n° 2 Packard Bell
- n° 3 Compaq
- n° 4 IBM

récents efforts de la concurrence pour le surpasser, il demeure l'ordinateur le plus facile à installer, à comprendre, à utiliser et à acheter. Particulièrement à acheter.

Raison n° 1

Le Macintosh Performa contient tout ce qu'il vous faut et tout ce que vous désirez, dans une seule boîte. Il comprend 20 logiciels et disques compacts, les périphériques le moni-

Le meilleur ordinateur en milieu scolaire³

- n° 1 Apple
- n° 2 AST
- n° 3 Compaq
- n° 4 IBM
- n° 5 Packard Bell

teur couleur de lecteur de CD-ROM, le modem, 56 claviers et la souris. Comme tous les ordinateurs Macintosh, il est facile à installer, à comprendre et à utiliser.

Raison n° 1


Et avec un Macintosh, les mots brancher désirez, dans une seule boîte. Il comprend 20 logiciels et disques compacts, les et «play» signifient bien brancher et «play».

Le plus vendu des PC aux petites entreprises⁴

- n° 1 Apple
- n° 2 Compaq
- n° 3 IBM
- n° 4 AST
- n° 5 Acer

et non brancher et... prier. Macintosh vous permet de devenir rapidement expert en multimedia, tout en vous amusant. Pour apprendre à la maison, travailler à la maison, vous amuser à la maison, la chose dont vous avez besoin, c'est Macintosh Performa.

Et, comme si les raisons ci-dessus n'étaient pas suffisamment scintillantes, nous vous proposons une offre qui éclairera davantage votre choix. Présentement, pour une période de temps limitée, il n'y a ni versements ni intérêts à payer, avant mai 1996 sur les ordinateurs Macintosh Performa⁵, le Macintosh⁶ PowerBook⁷ 190 et les ordinateurs Power Macintosh⁸ 7200 et 7500. De plus, vous obtenez une période d'accès sans frais sur Internet et un prix d'ami sur plusieurs imprimantes.* Passez donc chez votre concessionnaire autorisé Apple⁹ dès aujourd'hui. Pour obtenir le nom du concessionnaire près de chez vous, composez le 1 800 665-2775, poste 570. Pour obtenir plus de renseignements sur la gamme de produits Apple, vous pouvez nous visiter sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.apple.ca>

 Apple

Rivalité entre gangs de rue à l'origine des deux meurtres de dimanche dernier ?

MARCEL LAROCHE

■ L'attentat qui a coûté la vie à un couple d'origine haïtienne durant le week-end dans l'est de Montréal a toutes les caractéristiques d'un règlement de comptes relié au phénomène grandissant des gangs de rues.

Sans connaître le mobile précis du double assassinat, les policiers de la CUM ont toutes les raisons de croire que les victimes, Henri-Daniel Paul et Wildrine Julien, ont été tués pour leur appartenance à une bande rivale de jeunes désœuvrés.

Le drame s'est déroulé vers 4 h 30 dans la nuit de samedi à dimanche, au moment où un groupe de six ou sept jeunes Haïtiens venaient de sortir d'une fête de baptême et marchaient sur le trottoir, en face du 8530 de la 25e Avenue, dans le quartier Saint-Michel.

Des individus à bord de deux véhicules circulant à faible vitesse se sont alors approchés des fêtards pour ouvrir le feu dans leur direction avec des armes automatiques.

Henri-Daniel Paul, 20 ans, a été tué sur le coup par la rafale de projectiles tandis que Wildrine Julien, une adolescente enceinte de cinq mois qui célébrait son 15e anniversaire de naissance le soir du drame, a succombé à ses blessures à l'hôpital Santa Cabrini.

Plusieurs témoins de cette fusillade survenue en pleine rue ont préféré prendre la fuite avant l'arrivée des policiers, ce qui a eu pour effet de compliquer davantage le travail des enquêteurs François Chénier et Yves Beaulieu, de la section des homicides de la CUM.

Pour la police, tout porte à croire que cette fusillade à l'envolée, com-

munément appelée dans le jargon du milieu un « drive by shooting », est reliée directement au phénomène des gangs de rues de plus en plus présent dans plusieurs quartiers de la métropole.

« Ce genre de crime où des individus camouflés dans des véhicules en mouvement tirent des coups de feu sur leurs rivaux fait partie de la culture des gangs de rues », a affirmé hier à *La Presse* le lieutenant-détective André Lapointe, de l'anti-gang de la CUM.

L'officier de police qui supervise depuis plusieurs années une équipe d'enquêteurs spécialisés dans le crime organisé, croit que le phénomène des gangs de rues, un mode de vie importé des États-Unis, est déjà bien implanté à Montréal.

D'ailleurs, une étude américaine révèle que 75 pour cent des grandes villes urbaines étaient aux prises en 1968 avec un phénomène de gangs de rues, alors que le taux atteignait 90 pour cent dans une étude similaire menée en 1992.

« Avant, les jeunes étaient appréhendés avec des fusils de calibre .12 à canon tronçonné provenant pour la plupart du temps d'un vol par effraction ; aujourd'hui, on les retrouve en possession d'armes modernes et puissantes qu'ils utilisent, soit pour intimider ou encore pour terroriser leurs rivaux », de noter le lieutenant-détective Lapointe.

L'officier de police, qui fait le parallèle entre l'évolution des gangs de rues et les gangs de motards au Québec, est d'avis que la situation va empirer si aucun mécanisme de répression n'est envisagé à court terme.

« Un certificat de naissance, on en a un »

PAUL ROY

■ Ce n'est pas avant le 6 février que le juge Jean-Paul Braun, de la Chambre de la jeunesse de la Cour du Québec, déterminera si le présumé meurtrier de Tara Manning était mineur ou majeur quand l'adolescente de 15 ans a été violée et tuée, chez elle, le 5 mai 1994.

La décision pourrait même venir plus tard. Le juge a d'ailleurs prévenu les avocats qu'il n'était pas sûr de respecter l'échéance qu'il s'est fixée. Il invoque l'importance de la cause — elle fera vraisemblablement jurisprudence — et les arguments apportés hier par la défense.

En gros, la date sur le certificat de naissance du garçon — le 6 août 1976 —, né en Haïti, a été fixée arbitrairement peu avant son transport au Québec, où l'attendaient ses parents adoptifs, en 1978. Il avait été découvert quelques mois plus tôt mourant de faim à la porte d'un hôpital de Port-au-Prince.

Pourquoi cette date ? Parce qu'elle lui donnait moins de deux ans et lui permettait de monter gratuitement à bord de l'avion.

Or, la couronne, représentée par Me Annick Murphy, a tenté de démontrer ces derniers mois que le garçon était bel et bien majeur au moment du meurtre de l'adolescente. Entre autres, en se servant de l'âge osseux de l'accusé. Un expert de l'université Laval est en effet venu affirmer que les os de l'accusé étaient plus vieux que ne le montrait son certificat de naissance.

Me Cloutier, qui le représente, ne nie pas que le 6 août 1976 n'est probablement pas la vraie date de naissance de son client. Mais hier, invoquant l'article 57 de la Loi sur les jeunes contrevenants, il a soumis au juge que c'est néanmoins la seule qui importe.

Le paragraphe trois de l'article en question spécifie que le tribunal peut prendre en considération « tous les autres renseignements relatifs à l'âge qu'il estime dignes de foi », à défaut de certificat de naissance ou de baptême.

Or, de l'avis de Me Cloutier, la question ne se pose pas ici puisqu'un certificat de naissance, on en a un. Et d'ajouter : « L'âge légal est plus l'expression d'un rapport chronologique entre l'État et un citoyen qu'une mesure physiologique exacte. Or, le seul point de référen-

ce qui soit apte à servir de départ chronologique entre l'État et l'accusé, c'est la date de naissance qu'on lui a recon-

Me Murphy, représentant la couronne, a contesté cette affirmation. « Ce n'est pas parce qu'il porte le nom de certificat de naissance que c'en est un », a-t-elle lancé au juge.

Mais celui-ci a paru ébranlé. « Nous sommes dans une situation un peu étrange, a-t-il dit. Le problème est très complexe. »

La défense a également invoqué hier l'article sept de la Charte canadienne des droits et libertés pour dire que la requête de la couronne prive l'accusé de « son droit à la liberté et à la sécurité » en l'exposant à une peine plus longue d'emprisonnement.

Pour l'accusé, s'il devait être reconnu coupable, toute cette question d'âge revêt une importance capitale. S'il était majeur au moment du crime, il sera jugé devant un tribunal pour adulte. S'il était mineur, il pourra également y être déferé, bénéficiant toutefois d'une possibilité de remise en liberté conditionnelle beaucoup plus hâtive.

Psychiatrie : Repentigny dessert Terrebonne

STÉPHANE MAILHOT
collaboration spéciale

■ La population de Terrebonne n'a pas à se rendre à Joliette pour obtenir des soins psychiatriques. Le Centre hospitalier Le Gardeur (CHLG) de Repentigny répond désormais aux besoins des citoyens de Terrebonne, grâce au rapatriement de dix lits de soins de courte durée.

« Historiquement, ces lits ont toujours été à Joliette parce que l'hôpital d'ici ne pouvait pas avoir de place, mais ils ont toujours desservi la MRC des Moulins »,

a expliqué Gisèle Boyer, directrice du C.H. Le Gardeur.

Ces derniers lits viennent s'ajouter aux vingt lits qui existent déjà en soins psychiatriques de courte durée. Le tableau se complète avec l'ouverture de six lits d'observation brève, c'est-à-dire six lits réservés aux patients qui seront hospitalisés moins de quatre-vingt-seize heures.

« On va ouvrir un hôpital de jour avec ça. Donc, nous allons vers du soin en externe plutôt que juste de l'hospitalisation interne », ajoute Mme Boyer.

Quant à savoir si l'hôpital Le Gardeur

acquiert seize nouveaux lits, Mme Boyer répond : « On a fermé dix lits en chirurgie, car maintenant avec la chirurgie d'un jour il faut faire le transfert. Donc, nous avons rapatrié des lits qui étaient à Joliette... Ça fait partie, avec les six lits d'observation brève, du développement en santé mentale qu'on effectue ».

À la Régie de la santé de Lanaudière, c'est un tout autre son de cloche. Selon Nicole Clouâtre, porte-parole de la Régie, « ce sont seize nouveaux lits qui complètent l'installation actuelle de façon permanente ».

S'il s'agit effectivement de seize nouveaux lits, le Centre hospitalier Le Gardeur passe de 252 lits à 268.

COMPAQ PRESARIO 624

MODÈLE INTÉGRÉ
486 DX 2.66
DISQUE DUR 420 Mo
RAM 8 Mo
CD-ROM QUADRUPLE VITESSE
MODEM 14.4
CENTRE DE MESSAGES
WINDOWS 95
28 LOGICIELS INCLUS
MONITEUR EN SUS

2 380\$

COMPAQ PRESARIO 7152

PENTIUM 75
DISQUE DUR 840 Mo
RAM 8 Mo
CD-ROM QUADRUPLE VITESSE
MODEM 14.4
CENTRE DE MESSAGES
WINDOWS 95
28 LOGICIELS INCLUS
MONITEUR EN SUS

2 849\$

Rabais Compaq de 100\$ à 250\$ ou la chance de gagner votre ordinateur
Avec tout achat d'un ordinateur, vous obtenez 2 mois d'accès gratuit au réseau Internet

HP LASERJET 5L

4 PAGES / MIN
600 x 600 POINTS (DPI)

695 \$

HP COPYJET

IMPRIMANTE ET COPIEUR COULEUR
RÉDUCTION / AGRANDISSEMENT

3 950\$

AST ADVANTAGE 610

PENTIUM 75
DISQUE DUR 850 Mo
RAM 8 Mo
CD-ROM QUADRUPLE VITESSE
MODEM 14.4
WINDOWS 95
11 LOGICIELS INCLUS
MONITEUR EN SUS

2 375\$

VENTE • ENTRETIEN • LOCATION • FINANCEMENT

ADMARCO

EQUIPEMENT DE BUREAU LTÉE
5525, RUE PARÉ, VILLE MONT-ROYAL
RENSEIGNEMENTS: 341-3020
VISA MASTERCARD INTERAC

VOTRE CINÉMA MAISON AVEC SHARP

CAMÉRA VIDÉO SHARP. VLE-37C

- Écran de visionnement couleur de 3 po
- Blocage de prise de vue
- Réglage de scène à 4 modes
- Enregistrement à angle variable sur 270°

979⁹⁹\$

Incluant télécommande

CAMÉRA VIDÉO SHARP. VLE-47C

- Écran de visionnement couleur de 4 po
- Pause et ralenti silencieux
- Enregistrement à angle variable sur 270°
- Zoom motorisé 8 x à 2 vitesses

1 149⁹⁹\$

Incluant télécommande

CAMÉRA VIDÉO SHARP. VLH-420

- Écran de visionnement couleur de 4 po
- Zoom optique 20 fois
- Enregistrement à angle variable sur 270°
- Obturateur rapide jusqu'à 1/10 000^e sec.

1 899⁹⁹\$

Incluant télécommande
Valable jusqu'au 28 décembre 1995

68¢
1927-1995
Le grand chef de la photo / vidéo

« TOUT POUR LA PHOTO / VIDÉO »

L. L. LOZEAU LTÉE

6229, rue ST-HUBERT, MtL H2S 2L9
Stationnement municipal à l'arrière

Tél. 274-6577
Fax 274-4221
1-800-363-3535

MAZDA

AUCUN PAIEMENT

jusqu'en avril 1996*

AUCUN INTÉRÊT

pendant 90 jours*

AUCUN DÉPÔT*

Et profitez de cette offre...

5,9%

JUSQU'À 48 MOIS*

FINANCEMENT PAR MAZDA CANADA CRÉDIT INC.

Venez sans tarder profiter de cette offre incroyable de fin d'année. Mais faites vite! Après le 3 janvier 1996, il sera trop tard.



PROTÉGÉ 'S'



MX-3 PRECIDIA



626 CRONOS



CAMIONNETTE SÉRIE B À 2 ROUES MOTRICES

mazda

*Aucun intérêt pendant 90 jours. Aucun paiement avant 120 jours. Aucun dépôt. Cette offre prend fin le 3 janvier 1996 et s'applique uniquement aux modèles neufs 1995 Protégé S, 626 Cronos, MX-3 Precidia et les camionnettes Série B à 2 roues motrices selon les stocks des concessionnaires qui peuvent varier. Les quantités peuvent être limitées. Mazda paiera les intérêts pour les premiers 90 jours. Cette offre est valide uniquement avec Mazda Canada Crédit Inc. Financement sur approbation du crédit. Exemple : si le montant financé est de 10 000 \$ à un taux annuel de 5,9 %, les trois premiers versements mensuels seraient de 0,00 \$, les versements mensuels seraient par la suite de 234,39 \$ pour 48 mois. Le coût de crédit est de 1 250,72 \$ pour une obligation totale de 11 250,72 \$. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre. Mazda se réserve le droit d'exiger un dépôt. Voir les concessionnaires participants pour les détails.

CRTC

AVIS PUBLIC

Canada

Avis public CRTC 1995-209. Projet de modifications au Règlement de 1990 sur la télévision payante. Les modifications proposées visent à permettre aux titulaires d'entreprise de télévision payante de demander à être relevés, par condition de licence, de l'interdiction faisant l'objet des alinéas 3 (2) (c) et (f) et clarifier aussi le sens du mot «diées» pour l'application du présent règlement. Les observations écrites doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2, au plus tard le 15 janvier 1996. Le texte complet de cet avis est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC à Hull, au (819) 997-2429; ou au bureau du CRTC à Montréal (514) 283-6607 ou en consultant la Page d'accueil du CRTC : <http://www.crtc.gc.ca>.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

BAGUES POUR DAMES

Éléphant porte-bonheur

Rég.: 450\$
Épargnez 113\$ **337\$**

Or 14 k.
Éléphants chanceux et diamants.
Également disponibles:
bague panthere et bague dauphins



Aussi:
Boucles d'oreilles Or 14 k. **562\$**

Rég.: 750\$
Épargnez 188\$

Heures d'ouverture: Lun. au ven. 10h à 21h. Sam. et dim. 10h à 17h.

BIJOUTERIE **le roy** 7139, rue St-Hubert (coin Jean-Talon) Montréal **277-3127**
JOAILLIERS DIAMANTAIRES DEPUIS 1958

Gel du compte de taxes à Beloeil

MARTHA GAGNON

Le maire de Beloeil, Julien Bussière, a annoncé hier soir un gel du compte de taxes.

De plus, les citoyens pourront payer leur compte en quatre versements, un nouveau service dont le coût est évalué entre 60 000 \$ et 100 000 \$.

« Nous avons effectué un exercice extrêmement ardu pour arriver à ces résultats budgétaires très serrés, a précisé M. Bussière en dévoilant les prévisions pour 1996. Nous sommes parvenus à geler le compte de taxes foncières au même niveau que celui des trois dernières années. »

Ainsi, l'augmentation du taux de la taxe foncière de quatre millièmes de cent, « compense les fluctuations du rôle d'évaluation et n'a pas pour effet de hausser le compte de taxe. »

Par exemple, le propriétaire d'une résidence unifamiliale dont la valeur moyenne est passée de 99 700 \$ en 1995 à 99 400 \$ en 1996 recevra un compte de taxes de 1 727 \$, soit un compte identique à celui de cette année.

Le maire a toutefois prédit que les prochaines années seraient encore plus difficiles. « Dès 1997, il faudra faire face à nos obligations financières dans le cadre du programme d'assainissement des eaux usées. Le conseil doit absolument travailler à l'élabo-

ration d'un plan stratégique de développement municipal. »

La valeur totale du nouveau rôle d'évaluation, déposé cet automne, a diminué de un pour cent. Dans le cas de l'évaluation résidentielle, la baisse globale est de 0,7 pour cent, alors que celle de l'évaluation industrielle est de 2,5 pour cent. Plus de 3 000 maisons ont subi une diminution de valeur dans le secteur résidentiel.

« Cette situation, dit le maire, contribue à faire fluctuer les taxes foncières de façon non uniforme sur l'ensemble des propriétés. »

Les prévisions budgétaires de 1996 s'élèvent à 17 765 000 \$ comparativement à 17 925 500 \$, soit une diminution de près de un pour cent. « Ce résultat, selon M. Bussière, est attribuable à un ensemble de compressions sur la totalité des postes budgétaires. Même dans ce contexte de rationalisation, nous avons réussi à maintenir et à augmenter les services à la population. »

La Ville entend aussi réaliser deux projets spéciaux pour lesquels des sommes ont été dégagées : il s'agit de l'ouverture d'un point de service de la Maison des jeunes les quatre fenêtres, qui nécessitera un investissement de 20 000 \$, et la mise sur pied d'une corporation touristique régionale en collaboration avec les villes voisines qui occasionnera une dépense de 30 000 \$.

Le budget prévoit également que les bacs de récupération seront remis gratuitement aux citoyens pour favoriser davantage la récupération.

La Ville a dû faire face à une baisse de ses revenus de 160 000 \$ en raison des compressions imposées par le gouvernement dans le secteur municipal.

Concernant le programme triennal d'immobilisations, le maire assure que la Ville s'en tient au « minimum raisonnable. Essentiellement, on prévoit poursuivre l'entretien des rues ». On profitera cependant des travaux d'assainissement des eaux usées qui débutent en 1996 pour effectuer la réfection des infrastructures sur la rue Richelieu, de la montée Prévert au pont de la route 116, au coût de 1,2 million.

À Beloeil, l'élection récente de cinq conseillers sur huit de l'équipe Boily qui faisait la lutte à celle du maire Bussière, a créé une nouvelle dynamique à la table du conseil. Selon André Charbonneau, « le budget reflète assez bien les préoccupations de la nouvelle équipe qui préconisait un gel du compte de taxes. »

Le maire Bussière s'est plaint dernièrement du fait que les conseillers avaient utilisé leur majorité pour imposer la nomination de leur chef, Jean Boily, au sein de l'Office municipal d'habitation. Les conseillers se sont également attribué quinze des vingt postes qui devaient être comblés dans différents domaines.

Les taxes inchangées à Saint-Léonard

Le budget des dépenses baisse encore, passant de 87,58 à 87,36 millions.

PIERRE BELLEMARE

L'administration du maire Frank Zampino décrète, pour 1996, un gel de taxes pour tous les propriétaires d'immeubles résidentiels et non résidentiels à Saint-Léonard.

Le taux de taxation est ainsi maintenu à son niveau actuel, soit 1,77 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation, tandis que la taxe d'eau (85 \$), la taxe sur les ordures (85 \$) et la taxe d'affaires (12,17 pour cent) sont également inchangées pour 1996.

Pour une quatrième année consécutive, le budget des dépenses est en baisse, passant de 87,58 à 87,36 millions. Pour le maire Zampino, ces résultats sont d'autant plus satisfaisants que Saint-Léonard doit absorber, dans son prochain budget, un manque à gagner de 513 815 dollars à la suite de la décision du gouvernement québécois de diminuer les sommes

qu'il redistribue sur les réseaux de télécommunications, de gaz et d'électricité.

Dans la même foulée, l'abolition des subventions au fonctionnement des bibliothèques privera cette municipalité d'un revenu de 132 041 dollars l'an prochain.

Déjà le maire Zampino parle d'un gel des taxes pour les années 1997 et 1998. « Bien entendu, nous pourrions respecter cet engagement seulement dans la mesure où les gouvernements supérieurs cesseraient de transférer des responsabilités financières aux administrations municipales », signale le maire.

« Cette annonce donne aussi un signal concret pour l'avenir : Saint-Léonard sera un acteur majeur dans l'élaboration d'un nouveau pacte fiscal avec le gouvernement québécois, afin que nous puissions atteindre nos objectifs budgétaires et fiscaux », conclut M. Zampino.

L'achat de camions de pompiers gonfle l'impôt foncier à Vaudreuil-Dorion

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Les contribuables de Vaudreuil-Dorion subiront en 1996 une augmentation de leur impôt foncier d'environ 230 \$, comprenant une somme de 116 \$ attribuable à l'achat de deux camions de pompiers.

Pour le maire Jean Lemaire, cette forte augmentation, pouvant atteindre dans certains secteurs de la nouvelle municipalité 26 %, est justifiée, principalement à cause du paiement en un an de deux véhicules neufs.

« En octobre, explique-t-il, nous avons informé la population de notre intention de payer l'achat des camions au coût total de 1,5 million en un an, au lieu qu'il nous en coûte plus de deux millions en 20 ans. À ce moment, la majorité était d'accord. »

Un citoyen, Réjean Boyer, qualifie cette forte majoration « d'une hausse record au Canada ».

M. Lemaire a aussi souligné

qu'à la suite de la fusion entre les deux municipalités, les autorités municipales devaient négocier avec 11 unités syndicales.

« Pour aider dans nos discussions avec nos employés, nous sommes dans l'obligation d'embaucher un directeur des ressources humaines. Il faut faire des ajustements et pour y arriver nous avons besoin d'un spécialiste », a ajouté M. Lemaire, qui était maire de Dorion avant la fusion.

Cette nouvelle ville de 18 500 habitants compte 209 employés réguliers, dont 21 policiers et un chef de pompiers.

La partie Vaudreuil paiera l'an prochain 1,09 \$ par 100 \$ d'évaluation, tandis que pour celle de Dorion le coût par 100 \$ d'évaluation sera de 1,55 \$. Dans les deux cas, la hausse est de 26 %.

Le budget de Dorion-Vaudreuil sera de 22 millions de dollars en 1996, en hausse de deux millions sur celui qui prendra fin dans quelques jours.

CE NOËL, offrez-vous des souvenirs parfaits.



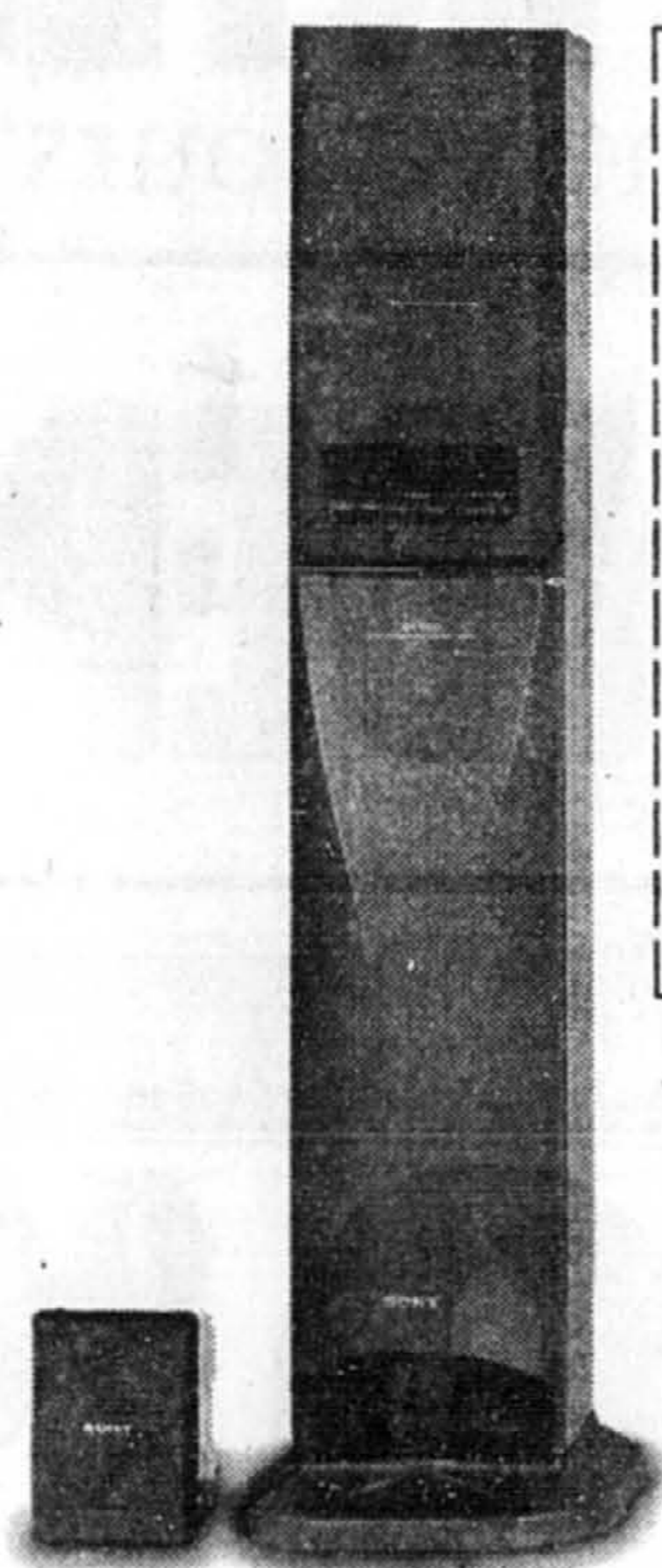
Kodak Caméo Moteur EX **799\$**

- 35 mm, très petite taille
- Transport de films motorisé
- Flash anti yeux rouges

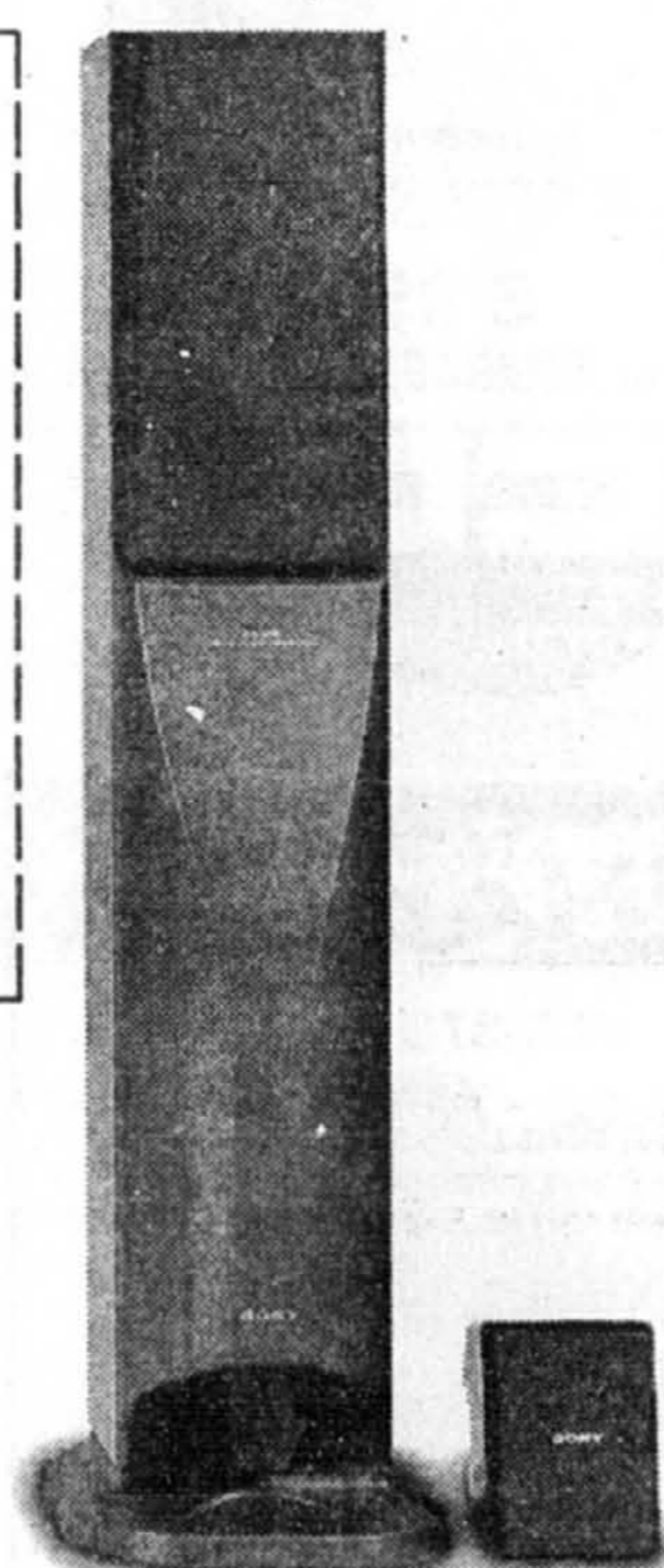
Heures d'affaires : Lun. au vend. 8 h 30 - 19 h Samedi 10 h - 17 h Dimanche 12 h - 17 h

CAMTEC PHOTO PLACE VICTORIA CAMERAS 26, Notre-Dame Est 800, place Victoria Tour de la Bourse 875-5110 861-0826

SONY



PLACEZ VOTRE TÉLÉVISEUR ICI



ENFIN, DU CINÉMA MAISON QUI NE COÛTE PAS LES YEUX DE LA TÊTE.

VOICI LES SYSTÈMES DE CINÉMA MAISON DE SONY, À PARTIR DE SEULEMENT 800 \$.*

Si, avant même de commander votre système de cinéma maison, vous croyez qu'il coûte trop cher, vous faites partie des sceptiques qui seront confondus. En fait, vous possédez probablement déjà la moitié d'un tel système.

Avez-vous une téléviseur stéréo? Un magnétoscope stéréo haute fidélité? Si oui, il vous suffit de compléter ces appareils avec les haut-parleurs SA-VA, dotés de la technologie Pro-Logic Dolby intégrée. Vous serez alors équipé de votre propre cinéma maison, et vous aurez ajouté aux images diffusées par votre télé ou votre vidéo encore plus de

réalisme que vous ne pouvez l'imaginer.

Nous sommes conscients qu'une simple publicité ne rend pas justice aux innombrables qualités de nos systèmes. Voilà pourquoi, nous vous invitons à passer chez un marchand autorisé Sony participant. Dépliant et démonstration de ses talents vous y seront offerts gratuitement. SONY DU CANADA LTÉE

PRENEZ VOTRE GUIDE GRATUIT DE CINÉMA MAISON.

GAÉTAN BERGERON 1815, boul. Marie-Victorin Sorel Tél.: 745-4511

J. M. SAUCIER (Drummondville) 740, St-Joseph Drummondville Tél.: (819) 474-2727

LE MUR DU SOL 11, place Chambly Chambly Tél.: 658-1295

* Le marchand autorisé peut vendre à prix moindre

5,2%*
Taux de
financement
24 mois

6,2%*
Taux de
financement
36 mois

7,2%*
Taux de
financement
48 mois

PLUS
Premier
versement dans
90 jours**
sur tous les modèles 95 et
96 commandés et livrés au
plus tard le 29 décembre
1995.

**MÉGA
BOXING
DAY
TOYOTA**

Jusqu'au 29 décembre!

Sur tous les modèles en stock!

* Offre de financement de Toyota Crédit Canada Inc., sur approbation de crédit, valable pour tous les modèles Toyota 1995 et 1996 neufs vendus au détail et livrés avant le 29 décembre 1995. Baux de 24, 36 et 48 mois offerts. Exemple: 20 000\$ à un taux annuel de 7,2%, soit des paiements mensuels de 480,78\$ pendant 48 mois. Coût de l'emprunt: 3 077,44\$. Coût total du prêt: 23 077,44\$. Frais d'immatriculation, d'assurance, de transport et de préparation et taxes en sus. Pour tous les détails sur le financement, voyez votre concessionnaire Toyota participant.
** Aucun intérêt pour les 60 premiers jours. Offre valable sur les modèles Toyota neufs en stock. Offre de financement de Toyota Crédit Canada Inc., sur approbation de crédit. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails. Cette offre prend fin le 29 décembre 1995.

Votre concessionnaire



T U M ' É P A T E R A S T O U J O U R S !

VOTRE CONCESSIONNAIRE

BOUCHERVILLE
Toyota Duval
655-2350
BROSSARD
Brossard Toyota
445-0577
CANDIAC
Candiac Toyota
659-6511
CHAMBLY
Chambly Toyota
658-4334

CHATEAUGUAY
Châteauguay Toyota
682-1200
COWANSVILLE
Cowansville
Toyota
263-8888
DRUMMONDVILLE
Toyota
Drummondville
477-1777

GRANBY
Estrie Toyota
378-8404
ÎLE PÉRROT
Île Perrot Toyota Ltée
453-2510
JOLIETTE
Joliette Toyota
759-3449
LACHINE
Spinelli Lexus Toyota
634-7171

LACHUTE
Lachute Toyota
562-6662
LAVAL
Chomedey Toyota
687-2634
LAVAL
Vimont Lexus Toyota
668-2710
LONGUEUIL
Longueuil Toyota
674-7474

MAGOG
Toyota Magog
843-9883
MONT-LAURIER
Claude Auto
823-3511
MONTRÉAL
Alix Toyota
376-9191
MONTRÉAL
Chassé Toyota
527-3411

MONTRÉAL
Houle Toyota
351-5010
MONTRÉAL
Lexus Toyota Gabriel
748-7777
MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354
MONTRÉAL
Toyota Pie IX
329-0909

POINTE-CLAIRE
Fairview Toyota
694-1510
REPERTIGNY
Repentigny Toyota
581-3540
RICHMOND
Toyota Richmond
826-5923
ST-EUSTACHE
Toyota St-Eustache
473-1872

ST-HYACINTHE
Angers Toyota
774-9191
ST-JEAN
Déry Toyota
359-9000
ST-JÉRÔME
Toyota St-Jérôme
438-1255
ST-LÉONARD
St-Léonard Toyota
252-1373

STE-AGATHE
Toyota A Ste-Agathe
326-1044
STE-THERÈSE
Blainville Toyota
435-3885
SHAWINIGAN
Mauricie Toyota
539-6393
SHERBROOKE
Relais Toyota
563-6622

SOREL
Automobile
Pierre Lefebvre
742-4596
TERREBONNE
Automobiles
L.G. Léveillé
471-4117
TROIS-RIVIÈRES
Trois-Rivières Toyota
374-5323

VALLEYFIELD
G. Couillard Automobiles
373-0850
VERDUN
Woodland Toyota
761-3444
VICTORIAVILLE
Toyota Victoriaville
758-8235



Campagne massive de revaccination pour en finir avec la rougeole

LAURENT AMALRIC

■ L'épidémie de rougeole doit être éradiquée une bonne fois pour toute du territoire québécois. Dans ce but, une campagne de revaccination débutera dès février 96. Cette initiative annoncée par le docteur Christine Colin, sous-ministre adjointe à la Direction générale de la santé publique, vient à point nommé alors que se profile à l'horizon du printemps 96, une nouvelle vague de contagions.

« L'épidémie connaît un développement cyclique. Environ tous les cinq ou six ans, elle réapparaît. Cette maladie très contagieuse est loin d'être aussi bénigne que certains le pensent », avertit le docteur Lina Perron, spécialiste en maladies infectieuses en Montérégie.

Et pour cause! La dernière fois qu'une épidémie de rougeole s'est abattue sur le territoire en 1989, plus de 10 000 enfants ont été atteints et 656 hospitalisations ont été recensées. Parmi ces jeunes, une centaine ont souffert de pneumonie, deux de méningite, dix d'encéphalite, dont certains avec complications neurologiques sévères. Mais c'est sans aucun doute le décès de sept d'entre eux qui a le plus vivement alerté le ministère.

La parade consiste donc à inoculer dès février et jusqu'à la mi-avril 1996, une seconde dose de vaccin aux élèves du secondaire,

puis du primaire (cette dose est dorénavant inscrite d'office au calendrier de vaccinations des nouveaux-nés). Celle-ci vient renforcer la première dose reçue à 12 mois, insuffisante pour assurer la protection de tous les enfants. En effet, 10 % d'entre eux restent vulnérables en cas de contact avec la maladie.

« C'est dans les écoles, lieu de circulation et de regroupements massifs par excellence, que se retrouve la population la plus à risque. L'opération devrait atteindre au moins 85 % de cette population avec la mise en circulation dès 1996 de dépliants pour sensibiliser les familles sur la nécessité du vaccin », indique le docteur Jean-Luc Grenier, des Laurentides. La réalisation de cette tâche revient aux centres locaux de services communautaires (CLSC), en collaboration étroite avec le ministère de l'Éducation, les commissions scolaires et les écoles.

Le docteur Christine Colin s'empresse de voir en cette campagne sans précédent au Québec « une opération majeure de santé publique ». A ce titre, précisons que 1,15 million d'enfants sont concernés. Sans oublier les 330 000 enfants de niveau préscolaire, âgés de 18 mois à 4 ans, moins touchés par la campagne car moins en contact avec d'autres enfants, mais tout de même invités à se faire vacciner par leur médecin de famille.



Des Indiens manifestent à Sarnia

Des Indiens ont manifesté devant la cour de Sarnia, en Ontario, lundi, pour appuyer les cinq membres de l'Assemblée des premières Nations qui font face à des accusations criminelles découlant de l'occupation du parc provincial d'Ipperwash l'été dernier.

PHOTO CP

Le groupe des 30 à 44 ans, le plus fort contingent d'assistés sociaux

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ L'assisté social type a entre 30 et 44 ans. Il est relativement instruit, il est arrivé à l'aide sociale après avoir perdu son emploi et il va mettre du temps à en sortir.

C'est ce qui se dégage d'une étude que vient de mener le ministère québécois de la Sécurité du revenu sur sa clientèle, et qui a été rendue publique hier. L'étude porte sur le profil des personnes de 30 à 44 ans inscrites à l'aide sociale, soit la fourchette d'âge qui fournit le contingent le plus important d'assistés sociaux.

Le document indique que deux assistés sociaux sur cinq, soit 40,2 pour cent des adultes inscrits à ce programme de

dernier recours, ont entre 30 et 44 ans. Cette proportion est équivalente à celle de ce groupe d'âge dans l'ensemble de la société québécoise.

On note cependant que depuis 1975, le nombre d'assistés sociaux dans cette catégorie d'âge a été multiplié par quatre.

Depuis 20 ans, la clientèle totale de l'aide sociale a grimpé de 139 pour cent

mais celle du groupe 30-44 ans s'est accrue de 274 pour cent. La majorité des hommes de 30 à 44 ans sont arrivés à l'aide sociale à la fin de leurs prestations d'assurance-chômage, après avoir perdu leur emploi. Mais dans le cas des femmes du même âge, deux raisons justifient également la venue à l'aide sociale : soit la perte d'emploi, soit la perte du conjoint lors d'une séparation.

Trois assistés sociaux sur cinq du groupe des 30-44 ans comptent au moins sept ans de scolarité et un sur trois a fréquenté l'école pendant au moins 12 ans. Mais si ce groupe d'âge paraît plus scolarisé que l'ensemble de la clientèle de l'aide sociale, ces assistés sociaux sont quand même moins scolarisés que les gens du même âge dans le reste de la population.

un système complet de.....

Bang & Olufsen

1995 \$

Le BeoSound 2000 est le système musical, compact de **Bang & Olufsen**. Il regroupe un radio, un lecteur de disques compacts, un magnétophone à cassette, des enceintes actives intégrées et une télécommande à distance. Comme de la magie, la porte coulissante s'ouvre lorsque vous l'approchez. En plus d'une qualité sonore remarquable, le BeoSound 2000 est très logeable, il peut être placé au sol, sur une table ou suspendu au mur. Permettez-nous de vous émerveiller avec le BeoSound 2000 de **Bang & Olufsen**!

audio cheque

Montréal: 5260, rue Sherbrooke (coin Décarie), 482-4420
Brossard: 8080, boul. Taschereau O., 466-1999
Laval: 1970, boul. Le Corbusier, 687-3627
Ottawa: 1366, Clyde, (613) 723-2923

audio centre

LUNDI - VENDREDI OUVERT JUSQU'À 21 h
SAMEDI ET DIMANCHE OUVERT JUSQU'À 17 h

2320086 - 009

• Pizzas - Pâtes - Poulet - Thon - Sandwichs chauds
Les meilleurs prix: de 7 à 9 \$
• Repas de midi - Dîner et danse de 23 h à 3 h du matin

Cafeteria

IL TEATRO

à côté d'ALEXANDRE

1454, rue Peel • 288-5105

Prix jamais vu!

RIEN À PAYER AVANT 4 MOIS

1 carat de diamant total (100 pts) OR 14k
Prix d'évaluation 1 600 \$

SEULEMENT **999 \$**

CM MICHAUD

Garantie 3 ans contre la perte de vos diamants*

* Sur acceptation du crédit, ne payez que les taxes. ** Certaines conditions s'appliquent à cette garantie

937, RUE BELANGER, MONTRÉAL 948-1212

La Cour confirme le congédiement d'un policier

YVES BOISVERT

■ La Cour supérieure vient de confirmer le congédiement du sergent Rénald Taillefer, déclaré coupable par le comité de déontologie policière d'avoir déposé une fausse accusation contre une danseuse nue qui refusait ses avances.

Le comité de déontologie policière avait conclu en 1992 que le sergent Taillefer, de la CUM, avait délibérément déposé une fausse accusation contre la danseuse Lina Clément, et avait imposé son congédiement. Le juge Gérard Rouleau, de la Cour du Québec, avait annulé cette décision, estimant que la danseuse n'avait aucune crédibilité. Le juge Anatole Lesyk, de la Cour supérieure, vient à son tour de casser la décision du juge Rouleau... et donc de confirmer celle du comité de déontologie.

Le 21 septembre 1990, Taillefer prend un verre au bar Venus, à LaSalle. Le bar appartient à l'ancien policier Claude Cérat. Ce soir-là, Cérat, devant Taillefer, accuse Mlle Clément d'avoir embrassé un client et d'avoir bu dans son verre.

Taillefer propose à Cérat de déposer une plainte pour « fraternisation » avec un client, une infraction en vertu de la Loi sur les permis d'alcool.

La danseuse est furieuse. Elle voit cette accusation comme une vengeance de la part de Taillefer, qui l'appelle sans relâche, lui propose de sortir, d'aller faire un tour de bateau, etc., toutes invitations qu'elle repousse.

Elle se rend immédiatement au poste 21, où travaille Taillefer, et se plaint de lui.

Cérat et Taillefer ont affirmé devant le comité que la danseuse était ivre ce soir-là, et qu'elle avait vraiment dépassé les bornes avec le client. Les deux agents du poste 21 qui ont vu la jeune femme ont pourtant estimé qu'elle paraissait parfaitement sobre.

Le comité a conclu que Cérat et Taillefer ne disaient pas la vérité. En appel devant la Cour du Québec, Taillefer a convaincu le juge Rouleau que c'est la danseuse qui n'avait pas de crédibilité, et il annule le congédiement. Le juge Lesyk vient d'annuler cette décision du juge Rouleau. Rien, en effet, ne permettait sérieusement au juge Rouleau d'en arriver à cette conclusion, estime le juge Lesyk. Après tout, le comité a eu l'avantage d'observer et d'entendre tous les témoins. Il faut se garder de rejeter leur analyse du revers de la main. D'autant plus que la décision du comité semblait parfaitement bien fondée.

Taillefer a 30 jours pour en appeler de la décision du juge Lesyk.

BMW SPÉCIAUX DE DÉCEMBRE BMW

1995 BMW 318 i/4 Vert Boston, tissu beige, balance de garantie, 6 900 km.	1995 BMW 325 i/4 Rouge cordoba, tissu gris, balance de garantie, 2 500 km.
1995 BMW 525 i/A Blanc/cuir parchemin, int. en bois de noyer, balance de garantie, 1 900 km.	1995 BMW 740 i/A Noir/cuir noir Montana, ASC + T, chaîne stéréo, pour audiophiles, balance de garantie, 1 000 km seulement.

TAUX DE LOCATION **0%**

* Disponible sur quelques modèles 1995.

Faites vite!
* CETTE OFFRE PREND FIN LE 29 DÉCEMBRE

Canbec
4090, Jean-Talon Ouest 731-7871
1er concessionnaire BMW à Montréal depuis 25 ans.

Le coroner Bouliane fait des pieds et des mains pour qu'un rapport à son sujet demeure secret

Presse Canadienne
QUÉBEC

Le coroner Marc-André Bouliane tente par tous les moyens juridiques à sa disposition d'empêcher que le rapport sur sa conduite, produit par l'ex-juge en chef de la Cour du Québec, Albert Gobeil, soit rendu public. La Cour supérieure a ordonné hier que ce rapport soit publié, et immédiatement, cette décision a été portée en appel.

Le juge Gérard Lebel, de la Cour supérieure, devait entendre hier les arguments du coroner Bouliane, représenté par Me Claude Dallaire, qui désire faire invalider le rapport. À la suite du dépôt du rapport daté du 7 juillet dernier, dans lequel le juge Gobeil s'est penché sur l'apparence de conflit d'intérêt du coroner au sujet du transport scolaire au Québec et de la vente d'autobus usagés à Cuba, Me Dallaire a déposé deux requêtes devant la cour.

Selon la partie demanderesse,

le rapport du juge Gobeil est incomplet et le ministre de la Sécurité publique qui l'a commandé ne devrait pas se baser sur le document d'une dizaine de pages pour se prononcer sur l'avenir professionnel du coroner. De plus, toujours selon la partie demanderesse, le coroner n'aurait pas eu droit à une défense pleine et entière lors de l'enquête du juge Gobeil.

Sans compter, toujours selon l'avocate, que le juge aurait tenu compte d'une dizaine d'événements qui n'ont aucun rapport avec les autobus et qui sont autant de reproches envers le coroner Bouliane « qui n'ont pas à être rendus publics », a soutenu l'avocate.

Me Dallaire a d'ailleurs souligné à plusieurs reprises hier que son client veut une enquête publique sur ses agissements et ne s'oppose pas à la tenue d'une telle enquête : « Tout ce qu'on demande, c'est que cette enquête se fasse selon les règles », a expliqué Me Dallaire. En attendant que le juge Lebel se prononce

sur la validité du rapport du juge Gobeil, Me Dallaire a demandé que ce rapport soit mis sous scellé et qu'il soit frappé d'un interdit de publication, comme c'était le cas depuis le 7 juillet dernier.

En fin d'avant-midi, le juge Lebel a demandé à lire le rapport du juge Gobeil, dont il n'avait pas pris connaissance, avant de dire s'il pouvait être rendu public ou non, à la lumière des représentations de Me Dallaire.

Au retour du juge Lebel, des avocats représentant le *Journal de Québec* et la Société Radio-Canada, Me Paule Veilleux, et Le Soleil, Me Errol Payne, ont fait des représentations sur le droit du public à l'information, la liberté de presse, le fait que le coroner Bouliane est un personnage public, qu'il a commenté l'affaire des autobus de Cuba sur la place publique, etc. Les avocats ont demandé que le rapport Gobeil puisse être publié, puisque c'est de lui que l'on discute devant la cour.

Le juge Lebel a souligné que dans ses requêtes, le coroner Bouliane faisait valoir son droit à une audition publique : « Et vous avez raison », a affirmé le juge. « Mais il ne peut y avoir de demi-vérités. Vous êtes un homme public et ce serait vous rendre un mauvais service que de prononcer un interdit de publication sur certaines choses et non sur d'autres. » Le magistrat a donc permis la publication du rapport.

L'avocate du coroner, Me Claude Dallaire, a aussitôt réclamé un ajournement de quelques minutes, et à son retour, elle a informé le juge Lebel qu'elle inscristait cette demande en appel. Le juge a suspendu la cause, en informant les parties représentées, médias y compris, que jusqu'à ce que la Cour d'appel se soit prononcée, le rapport Gobeil reste non communicable. La demande d'appel sera entendue cette semaine. Si elle est refusée, le rapport pourra être rendu public par la suite, sinon, il faudra attendre que la cause soit débattue sur le fond.

Les victimes de notaires coupables de fraude seront dédommagées plus vite

La présidente de la Chambre part et sera remplacée en avril

MATHIEU PERREULT

Le Bureau de la Chambre des notaires a décidé de modifier le règlement d'indemnisation des victimes de notaires fraudeurs ou incompetents.

Cette décision a été prise lors de la même réunion qui a vu la présidente de la Chambre, Me Louise Bélanger, remettre vendredi sa démission.

La limite d'indemnisation sera réduite à 100 000 \$ par client, au lieu de 300 000 \$ pour l'ensemble des clients d'un notaire comme c'est le cas actuellement.

Comme il faut s'assurer que tous les clients d'un notaire aient pu vérifier qu'ils n'ont pas été lésés, des délais pouvant aller jusqu'à deux ans sont courants avec le régime actuel, qui est toujours en vigueur jusqu'à l'approbation du nouveau règlement par le gouvernement.

Selon le Bureau, peu de victimes seront affectées par le plafond plus bas. En 1993-94, la Chambre avait versé 1,55 million en indemnités pour détournements de fonds, en réponse à 67 réclamations.

La révision du fonds d'indemnisation faisait partie des recommandations d'un comité d'enquête sur la Chambre, institué à la demande du président de l'Office des professions

du Québec, M. Robert Diamant.

Dans une lettre datée du 12 décembre, M. Diamant demandait en outre s'il était vrai que le Fonds d'assurance-responsabilité de la Chambre assumait la défense d'un notaire devant le comité de discipline, et sur quelles bases légales celle-ci s'appuyait. Le président de l'Office mentionnait qu'un tel cas lui avait été rapporté par l'avocat d'une victime à propos du notaire Claude Laurier.

La missive, qui était adressée à la présidente de la Chambre, a eu raison de la volonté de Me Bélanger de rester à la tête de l'ordre, mis sous étroite surveillance après des plaintes à propos de lacunes dans la protection du public. Sa démission est survenue plus d'un mois après un premier rapport du comité d'enquête qui écorchait son leadership.

Le président intérimaire, Me Jean-Paul Dutrisac, attend mercredi l'avis de M. André Pilon, le directeur général du Fonds d'assurance-responsabilité. « M. Pilon m'a déjà assuré que le Fonds d'assurance n'a donné aucun mandat d'avocat pour défendre Me Laurier devant le comité de discipline », soutient Me Dutrisac.

D'autre part, l'élection du prochain président de la Chambre devrait avoir lieu en avril.

Nouveaux délais dans l'enquête sur le sang contaminé

Presse Canadienne
TORONTO

Le responsable de la commission d'enquête sur le scandale du sang contaminé vient d'obtenir un nouveau délai pour produire son rapport afin d'étudier à fond la montagne de dossiers accumulés.

« Je suis convaincu que (le juge Horace Krever) avait des arguments convaincants » pour obtenir un tel délai, a déclaré le

porte-parole du gouvernement, Gerald Simoneau.

Le bureau du Conseil Privé, qui finance la commission Krever, lui a donné jusqu'au 30 septembre 1996 pour remettre son rapport, a ajouté M. Simoneau.

Le juge Krever devait faire rapport le 31 décembre prochain, mais les audiences ne se termineront que cette semaine.

Il est impossible pour l'instant de savoir si le juge Krever a obtenu les sommes supplémentaires qu'il avait demandées plus

tôt cet automne, a poursuivi M. Simoneau.

Le juge Krever avait demandé que le gouvernement injecte 3,3 millions \$ de plus pour financer les activités de la commission qui ont déjà coûté 11 millions \$.

S'il dépose son rapport en septembre 1996, le juge Krever aura mis six fois plus de temps que prévu à mener à terme la commission d'enquête sur le scandale du sang contaminé.

Les avocats de la commission

ont plaidé en faveur d'une prolongation des activités de la commission, affirmant que le juge Krever avait besoin de plus de temps pour mener à bien la phase finale de l'enquête, soit l'examen approfondi du système canadien d'approvisionnement en produits sanguins et les corrections à apporter.

Il s'agit de la deuxième prolongation accordée au juge Krever depuis qu'il a été nommé à la tête de la commission par l'ex-gouvernement conservateur.

Précision du mouvement

par RAYMOND WEIL GENEVE

Parifal

EVEREST CHERBAKA

Joaillerie-Bijouterie Depuis 1950

Bijoutier autorisé Raymond Weil

FABRICANT DE LA PRESTIGIEUSE BAGUE DE LA COUPE STANLEY 1993 ET DE LA CANNE À POMMEAU D'OR

8910, boul. Lajeunesse, Montréal (Québec) H2M 1R9

Tel (514) 388-5358 Fax (514) 388-2562

CAMTEC PHOTO

CE NOËL, offrez-vous des souvenirs parfaits.

MINOLTA Elite Suprême

- Mariage parfait de design et fonction
- Zoom 38-115 de grande qualité
- Fonction date et panorama

429⁹⁵\$

HEURES D'AFFAIRES: Samedi 10 h - 17 h
Lun. au vend. 8 h 30 - 19 h Dimanche 12 h - 17 h

CAMTEC PHOTO 26, Notre-Dame Est 875-5110

PLACE VICTORIA CAMERAS 800, place Victoria Tour de la Bourse 861-0826

LA PLACE...

POUR UNE HONDA

TAUX 6,8% FINANCEMENT OU LOCATION

ACCORD BERLINE EX 1996

298 \$* PAR MOIS

* Bail 48 mois. Comptant ou échange 1 110 \$, allocation 96 000 km, transport, préparation et taxes en sus. Option d'achat à la fin du bail.

700, boul. Labelle, Blainville (aut. des Laurentides, sortie 25) 435-1122 / 875-1920



Est-ce là le style de salle de réunion qu'offre votre hôtel à prix moyen?

Faire des économies sur le tarif de la chambre est sans doute avantageux. Mais où est l'avantage si vous ne trouvez pas de salles de réunion lorsque c'est nécessaire?

Après une journée bien remplie, vous pouvez vous détendre dans notre bar bien approvisionné ou alors vous mettre en forme dans notre salle d'exercices.

Les hôtels Four Points par ITT Sheraton mettent à votre disposition un choix de salles, pour les petites ou les grosses réunions. De plus, si vous le désirez, nous servons nourriture et boissons.

Tout ceci fait partie de la philosophie Four Points qui a inspiré son nom et sur laquelle repose notre réputation:

- Un hôte expérimenté
- Des services indispensables
- Une attention exceptionnelle
- Un prix sans compromis

Sur place, notre restaurant offre trois repas complets par jour; donc, pas besoin d'interrompre votre réunion pour aller manger à l'extérieur.

De retour à votre chambre, vous la trouverez propre et spacieuse, avec bureau et téléphone muni d'un raccord pour l'ordinateur. Un service de secrétariat (télécopie, photocopie et autres) est aussi disponible.

Parlez-en au responsable de la planification de vos réunions ou appelez-nous au 1 800 325-3535.

Nous avons hâte de vous rencontrer.

HÔTELS Four Points PAR ITT SHERATON

Parce que vous méritez mieux

L'étoffe des légendes.



En 1983, nous avons inventé la première minifourgonnette au monde. Pour 1996, nous l'avons totalement réinventée.

Aujourd'hui comme hier, nous avons su voir juste. L'Association des journalistes



automobile du Canada vient de Association des journalistes automobile du Canada

nommer la Dodge Caravan et la Plymouth Voyager 1996 «Meilleure minifourgonnette». Qui plus est, la Caravan et la Voyager ont été consacrées «Voiture de l'année».

Douze ans et 5 millions de minifourgonnettes plus tard, la légende grandit.



**CHRYSLER
CANADA**

1 800 361-3700